

VENDÉE



LA ROCHE-SUR-YON



AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE

BULLETIN TRIMESTRIEL DE LIAISON
PHILATÉLIE - HISTOIRE POSTALE



Place de la Vieille-Horloge (avec l'aimable autorisation de l'Artiste, Claude DELAUNAY)

MARS 1991 - N° 50

AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE

Siège social : 6, IMPASSE GÉRICAUT - 85000 LA ROCHE-SUR-YON

CE QU'ELLE EST :

Fondée en 1943, l'AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE, fédérée sous le numéro 234 - XV, compte 100 adhérents et 25 jeunes.

Monsieur Y. PAUVERT occupe la charge de Président.

- Une bibliothèque.
- Du matériel à prix réduit.
- ...Des informations en tous genres.

o O o

CE QU'ELLE OFFRE :

- Des réunions mensuelles.
- Le service de la revue fédérale « PHILATÉLIE FRANÇAISE », gratuitement et à domicile.
- Un service d'échanges au moyen de circulations à domicile.
- Un service de nouveautés France et Monaco (tous les deux absolument gratuits).
- Un BULLETIN TRIMESTRIEL, dont vous avez un exemplaire sous les yeux.

MONTANT DE LA COTISATION ANNUELLE

140 F - C.C.P. 2898.26 M NANTES

LES RÉUNIONS

Les adultes se réunissent une fois par mois, en principe le 1^{er} Jeudi du mois, à 20 h 30, à la Cité Bretagne, boulevard des Etats-Unis, dans les locaux du Club du 3^e Age.

Les jeunes se réunissent également à la Cité Bretagne, le Dimanche, à 10 h 30.

RÉUNIONS MENSUELLES

Cité de Bretagne - LA ROCHE-SUR-YON
(angle de la rue de Bretagne et du boulevard des Etats-Unis)

ADULTES (à 20 h 30)

Jeudi 3	JANVIER
Jeudi 7	FÉVRIER
Jeudi 7	MARS
Jeudi 4	AVRIL
Jeudi 2	MAI
Jeudi 6 et Jeudi 27	JUIN
Jeudi 5	SEPTEMBRE
Jeudi 3	OCTOBRE
Jeudi 7	NOVEMBRE
Dimanche 8 (9 h.) (Assemblée Générale)	DÉCEMBRE

JEUNES (à 10 h 30)

Dimanches 6 et 20	JANVIER
Dimanches 3 et 17	FÉVRIER
Dimanches 10 et 24	MARS
Dimanches 7 et 27	AVRIL
Dimanches 12 et 26	MAI
Dimanches 9 et 23	JUIN
Dimanche 7	JUILLET
Dimanches 15 et 29	SEPTEMBRE
Dimanches 13 et 27	OCTOBRE
Dimanches 10 et 24	NOVEMBRE
Dimanches 15 et 29	DÉCEMBRE

DATES DES PRINCIPALES MANIFESTATIONS DE 1991

(en rapport avec les activités de l'A.P.Y.)

- 16-17 Mars : Journée du Timbre - A Challans.
- 30 Mars/1^{er} Avril : Exposition Nationale Jeunes - A Cholet.
- 18 au 21 Mai : Congrès et Exposition Nationale - A Perpignan.
- 26-27 Octobre : Congrès et Exposition G.P.C.O. - A Cognac.

BULLETIN DE L'AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE

SOMMAIRE

N° 50

MARS 1991

1	SOMMAIRE	
2	LE MOT DU PRESIDENT	
3 à 20	<u>LA VIE DE L'AMICALE</u>	
)	4 Composition du Conseil	
(5-6 9ème RENCONTRE DES COLLECTIONNEURS	
)	6 EXPOSITIONS A VOIR	
(7-8 A LA RENCONTRE DE Mr ABERT	
)	9 RENDEZ-VOUS AVEC Mr BONNET	
(11à20 <u>LE JOURNAL DES JEUNES</u>	
)		
21 à 23	HISTOIRE POSTALE DE LA VENDEE	MOREAU-DELMARRE
24	COMMENT COLLECTIONNER LES COINS DATES ET BAS DE FEUILLES	A. SAUVANET
25 à 35	LES EXPRES (suite)	G. DESARNAUD
36	LA CHASSE AU DORYPHORE	
37 à 50	LE TRANSSIBERIEN (suite)	M. BONNET
51 - 52	L'AUTOMATION DU COURRIER	Y. PAUVERT
53 à 57	LE MONDE MERVEILLEUX DES JOUETS	P. LE BER
58 à 61	LES DIFFERENTES VARIETES	E. MOREAU
62	COMME LE TEMPS PASSE...!	

Directeur de la publication Y. PAUVERT Impression des Textes : A.T.A.C. Impression des pages publicitaires : Imp. Jauffrit Le POIRE-sur-VIE
--

LE MOT DU PRESIDENT

La plupart d'entre-vous me connaît déjà pour avoir rempli la fonction de président de l'A. P. Y. pendant près de 10 années et certains se demandent pourquoi je réapparais en 1991 après avoir déjà refusé ce "titre" en 1988.

Faites-moi l'honneur de me croire, ce n'est ni par gloriole, ni par vanité, mais tout simplement pour tenter, je dis bien tenter, d'apporter un peu plus de vie à notre Amicale qui, paraît-il en manquait parfois.

En ce qui me concerne, je ne suis pas tout-à-fait de cet avis car, comme dans toutes les associations de ce type, il faut bien se mettre dans le crâne la formule maintes fois répétée : l'Amicale Philatélique Yonnaise est constituée d'adhérents qui, comme dans une auberge espagnole, se doivent de participer activement -et non passivement- à sa vie, à son dynamisme, voire à son élévation, et y apporter personnellement quelque chose. Il ne suffit pas de rester dans l'expectative, attendre tout "des autres", considérer le club comme un fonds de commerce où, moyennant une cotisation symbolique (il ne reste que 21 frs à l'A.P.Y. !), on a droit à tous les avantages, et ils sont nombreux, mais surtout pas à en supporter les contraintes ! Et on se doit de rendre hommage à mon prédécesseur et à son équipe qui, faisant preuve d'une patience extrême, n'ont peut-être pas pu taper un peu plus fort sur la table.... Comme on le dit parfois, "on fait ce qu'on peut avec ce qu'on a !".

Loin de ma pensée prétendre que je vais accomplir des miracles, d'autant plus que je me considère comme un président "élu par la force des choses", l'A.P.Y. étant purement et simplement condamnée à disparaître, aucun, mais vraiment aucun de mes Collègues ne voulant assurer ce rôle ingrat. Devant cette situation, j'éprouve quelque amertume et de la tristesse après en avoir été membre depuis 40 ans. Je me suis dévoué....

Réussirai-je ou non dans la mission qui m'a été confiée, la réponse viendra de vous tous si vous voulez bien m'aider ou non. Je pense occuper ce poste pour un temps limité (laissez-moi le temps d'aller à la pêche et faire du vélo !), car je voudrais bien profiter un peu de ma retraite ...méritée, quoiqu'on en dise.

Et que diable, participez à nos réunions mensuelles et autres activités qui, lorsque vous lirez cet appel, auront pris une nouvelle tournure pour vous être agréable.

Mais qui vivra verra !

Y. Pauvert

LA VIE DE L'AMICALE

E. MOREAU

DEMISSIONS

Donatien LEBEAU, de La Roche
André MORVAN, de Nantes
Jacques MARTIN, de La Roche
Janine MAGORD, de La Roche
Marcel RIVIERE, de la Ferrière

ADHESIONS

Nicole BITONNEAU 35, r. Pascal
Chabot La Roche
Jacques FAGE 32, av. de L'Epe-
ronnière Nantes
Jean-Michel DENIAU 3, r. Saint-
Martin St Pierre du Chemin
Régis DEHURAU 248 cité Jean-
Yole La Roche
Denise BAZIREAU 93, r. Maréchal
Juin La Roche
Philippe MAGORD 13, imp. Jean-
Goujon La Roche

Bienvenue aux nouveaux adhérents.

UNE PETITE EXPO. AU CINEMA CONCORDE

Dans le cadre d'une "Quinzaine de cinéma québécois", un film traitant des timbres a été programmé à La Roche, une demi-douzaine de fois. C'était "Les Aventuriers du Timbre Perdu".

A cette occasion, l'A.P.Y. avait été pressentie pour présenter quelques cadres dans le hall du cinéma.

Aucune publicité n'a été faite et nul ne sait quelles seront les retombées de cette mini-exposition.

Du moins, tous les spectateurs auront-ils eu l'occasion de regarder quelques panneaux dans les files d'attente aux guichets.

UN PROJET D'EXPOSITION A L'ETUDE

Il serait bon que l'Amicale manifeste à nouveau sa vitalité sur le plan local. Voici plusieurs années qu'il n'a pas été organisé d'exposition à La Roche (Saint-André 1988).

Pourquoi ne pas prévoir quelque-chose ?

Le Président et le Conseil étudient un projet, peut-être pour septembre.

Les adhérents de l'A.P.Y. seront tenus au courant de l'état d'avancement des travaux, et sans doute sollicités pour une participation.

DES PROJETS AUSSI POUR LES CLOUZEUX

Il est possible qu'un groupe de jeunes philatélistes se mette en place aux Clouzeaux. Une personne dévouée aidée de l'équipe des moniteurs yonnais, s'en chargerait sur place.

Le prochain bulletin dira si le projet a pu connaître au moins un début de réalisation.

DISTINCTION

Mr. Jean-Jacques GRASTAUD a reçu la Médaille d'honneur du Travail pour 20 ans de présence chez ESSWEIN (machines à laver).

SUCCESSIONS AUX EXPOSITIONS

Mr. Michel BONNET a obtenu une médaille de GRAND VERMEIL, à Nancy pour son excellente collection sur les OBLITERATIONS DE SAINT-PETERSBOURG.

Mr. Guy BALLIAU a remporté une médaille de GRAND ARGENT à Mécaphil (nov.90) pour sa participation sur LA BANQUE ET LA MECANOTELIE - LES MACHINES HAVAS.

De même notre collaborateur (pour le bulletin) Mr Gérard DELMARRE a également reçu une médaille de GRAND ARGENT à Mécaphil pour les E.M.A. (machines A et B).

Mr. Didier LAPORTE a décroché une médaille de GRAND ARGENT (AVEC PRIX SPECIAL) à l'exposition internationale de la Méditerranée, à Barcelone pour sa collection sur l'HELLENISME.

NOS FELICITATIONS A CES EMINENTS SPECIALISTES !

LU DANS LA PRESSE

Le numéro de décembre du "MONDE DES PHILATELISTES" (pages 50 à 55) rapportait un savant article de Didier LAPORTE sur "ANTIQUITE ET TOPONYMIE" qui fut cité avec éloges à la Journée Thématique Nationale de l'A.F.P.T.

Notre collègue mentionne nettement son appartenance à l'A.P.Y. en même temps qu'à l'A.F.P.T..

Il représente souvent, et très bien, l'Amicale dans les Jurys régionaux et interrégionaux.

COMPOSITION DU CONSEIL DE L'AMICALE

Les principales fonctions ont été réparties comme suit :

PRESIDENT

Mr. Yves PAUVERT
6, impasse Géricault La Roche

VICE-PRESIDENTS

Mr. Gérard ABERT
16, l'Ouche Coulant, les Clouzeaux

Mr Jean-Pierre HURTAUD
22, Bd Edison La Roche

SECRETARE

Mr. Etienne CHASSERIEAU
11, rue Mermoz La Roche

TRESORIER ET CIRCULATIONS

Mr. Amédée DUPOND
20, rue Foch La Roche

NOUVEAUTES

Mr. Jean-Pierre GAUDEMER
16, avenue de Lattre à La Roche

JEUNES

Mr. Jean-Pierre HURTAUD
22 Bd Edison à La Roche
adjoint

Mr. Hervé BEDUNEAU
33, allée des maronniers
MOUILLERON LE CAPTIF

MATERIEL

Mr. Michel OLIVIER
22, rue Lorieau à La Roche

AUTRES MEMBRES

Mr. Claude BELLEIL à Coex
Mr. Richard COQUET à Nieul/Dolent

REPRESENTANT DES JEUNES

Mr. Nicolas BLAZEJEWSKI
Nul doute qu'ils ne fassent du bon travail

9^e GRANDE RENCONTRE des COLLECTIONNEURS

C'était pourtant 3 jours avant les "évènements du Golfe"...

La carte-souvenir (reproduite ci-après) de notre 9^{ème} RENCONTRE DES COLLECTIONNEURS se voulait bien pacifique. Pourtant, malgré "l'attente", les visiteurs furent au moins aussi nombreux que les années passées, ce qui n'est pas peu dire.

Commençons donc par remercier la Municipalité yonnaise qui nous a prodigué son appui matériel. Entr'autres, les employés ont été toujours aussi rapides à nettoyer la Salle des Fêtes qui, à 5 heures du matin, était encore occupée par les tables et les restes des libations nocturnes d'une entreprise privée. Dès 7 heures, arrivaient les premiers négociants et tout était parfaitement en ordre, grâce aussi aux collègues amicalistes, levés de bonne heure, dont un était fier d'avoir battu votre serviteur de quelques secondes avant le lever du jour, n'est-ce pas Jean-Pierre ?

Nous avons retenu cette année une salle supplémentaire de 140 m² afin de ne pas refuser, comme les années passées, les candidatures de professionnels se manifestant trop tardivement pour y participer. Seules, deux défections de dernière heure dues à des circonscriptions exceptionnelles laissaient quelques mètres linéaires de tables à la disposition des autres commerçants, ce qui faisait leur bonheur !

Si les vrais "mordus" de la collection faisaient déjà la queue avant 9 heures pour être les premiers servis, la salle ne désemplissait pas l'après-midi. Il est vrai que les "vieux papiers" étaient bien représentés chez la plupart des exposants. Une autre constatation s'impose : les prix se sont bien stabilisés, tant en philatélie qu'en cartophilie, ce qui semble dénoter une concurrence plus pointue que les années passées où on offrait n'importe quoi à n'importe quel prix.

Quant à nos traiteurs habituels, M^r. RETHORE et DOUIN, ils furent dignes de leur réputation, le "plat vendéen" étant particulièrement apprécié. Bravo à toute leur équipe souriante et très accueillante comme toujours.

Nous ne saurions oublier notre ami M^r TOUBLANC, alias Donkey-Shot qui, d'une courtoisie peu commune, répondait à toutes les questions avec une patience et une précision enviables. De plus en plus connu, notre illustrateur yonnais était parfois véritablement assiégé par les visiteurs. Mais quel coup de crayon !

Sauf circonstances exceptionnelles, nous aurons un 10^{ème} Salon en 1992 et un véritable anniversaire à célébrer pour lequel j'ai déjà quelques idées originales....

Nous y pensons déjà !

Y. PAUVERT

9^e RENCONTRE DES COLLECTIONNEURS 85 LA ROCHE-SUR-YON



EXPOSITIONS A VOIR

JOURNEE DU TIMBRE 1991

Cette année c'est CHALLANS qui accueille la JOURNEE DU TIMBRE pour la Vendée, les 16 et 17 mars,

AU PETIT PALAIS DE LA FOIRE
Place Victor Charbonnel

c'est à dire sur le boulevard périphérique, à gauche, après l'hôpital, si nous avons bien compris.

L'A.P.Y. y sera sûrement représentée par de bonnes collections d'adultes.

VAUT LE DETOUR...

L'EXPOSITION REGIONALE "JEUNES" DE CHOLET organisée du 30 mars au 1er avril compris (week-end de Pâques) réunira, tout près de La Roche, les meilleures collections de jeunes pour la France entière.

Plusieurs jeunes de La Roche y participeront.

Le niveau des collections jeunes a bien monté et elles présentent un intérêt certain pour tous.

ILS ONT BIEN MERITE DE L'AMICALE



Ce numéro présente deux amicalistes qui se sont distingués ces derniers mois:

Mr. G. Abert, vice-président, est l'auteur de deux grosses brochures sur les Empreintes de machines à affranchir de Vendée.

Mr. M. BONNET est le spécialiste des oblitérations de St Pétersbourg et du Transsibérien.

Le Bulletin les a interviewés. Félicitations.

la Rédaction - Monsieur ABERT, vous avez publié deux cahiers vendéens qui classent les empreintes de machines à affranchir d'une part, pour LA ROCHE SUR YON, d'autre part, pour le NORD du Département de la Vendée. Comment vous est venue l'idée d'une telle collection?

G. ABERT - Si je vous répons "par hasard" me croirez-vous? Pourtant, c'est vrai. Quand je suis venu à l'A.P.Y. en 1978 j'avais comme tout le monde une petite collection de timbres du monde entier. Mr PAUVERT m'ayant invité à assister à une réunion, j'y suis allé et j'ai assisté à une projection faite par Mr BRUNO sur les marques postales des HERBIERS (je crois). Ma réaction a été "que suis-je venu faire dans cette galère?"

la Rédaction - Ca ne vous avait pas intéressé?

G. ABERT - Inexact. Mais j'avais l'impression d'être au milieu de savants dans cette salle et qui parlaient de choses que je ne connaissais pas. (D'ailleurs, aujourd'hui, que sais-je?). J'ai fait part à Mr PAUVERT de mon sentiment et il m'a répondu qu'il n'y avait pas que cela et que je pouvais commencer une collection moderne et pourquoi pas sur les SABINES.

la Rédaction - Il y a loin du timbre d'usage courant à la machine à affranchir.

G. ABERT - Je ne pense pas. Ce qui lie les deux, c'est qu'ils sont et seront de plus en plus d'usage courant. Quand les SABINES ont disparu j'avais quelques boites d'enveloppes de machines à affranchir. La lecture philatélique m'a appris le classement. J'ai pu grâce à quelques bonnes sources me procurer la matière première en quantité suffisante. Mais peut-on parler de collection?

la Rédaction - Je ne comprends pas, expliquez.

G. ABERT - En réalité, il s'est agit de regrouper le maximum d'empreintes du département (c'est largement suffisant) et de les classer par machines et par dates. En somme un travail de fourmi que n'importe qui peut réaliser sans aucune connaissance particulière. L'étude vient après, quand on y voit un peu plus clair.

la Rédaction - Comment avez-vous réussi cette accumulation d'empreintes?

G. ABERT - Avec le temps et le concours de quelques amis qui m'ont donné de pleins sacs d'enveloppes qu'il m'a fallu trier une par une et sans se fier à sa mémoire.

la Rédaction - Quelles difficultés rencontrez-vous ?

G. ABERT - Elles sont bien plus nombreuses qu'on imagine. Par exemple, essayez- donc de demander à un négociant s'il a de tels documents à vous vendre ? Par ailleurs, bien que la première machine soit apparue en 1924, ce qui est d'un passé récent, il est très difficile de se procurer des enveloppes de cette époque. Les poubelles ont trop servi... En existait-il en Vendée ?

Autre difficulté. Souvent les marques sont peu lisibles, et il faut extrapoler, d'où risque d'erreurs.

Il y a quand même un avantage, les empreintes modernes ont une valeur marchande quasi nulle.

la Rédaction - Quelle est l'intérêt de cette collection ?

G. ABERT - Comme toujours, celui de se faire plaisir à soi-même d'abord, mais quand on a vécu longtemps dans une ville on retrouve les publicités des anciennes maisons de commerce qu'on a pu connaître.

Par ailleurs cette collection pourrait être utile à des chercheurs futurs. Elle a au moins le mérite de "mettre à plat" à un moment donné l'état de nos connaissances. Qui sait si un jour prochain les "mécánophiles" de demain ne seront pas les "marcophiles" d'aujourd'hui ?

la Rédaction - Pensez-vous que ce soit une collection d'avenir ?

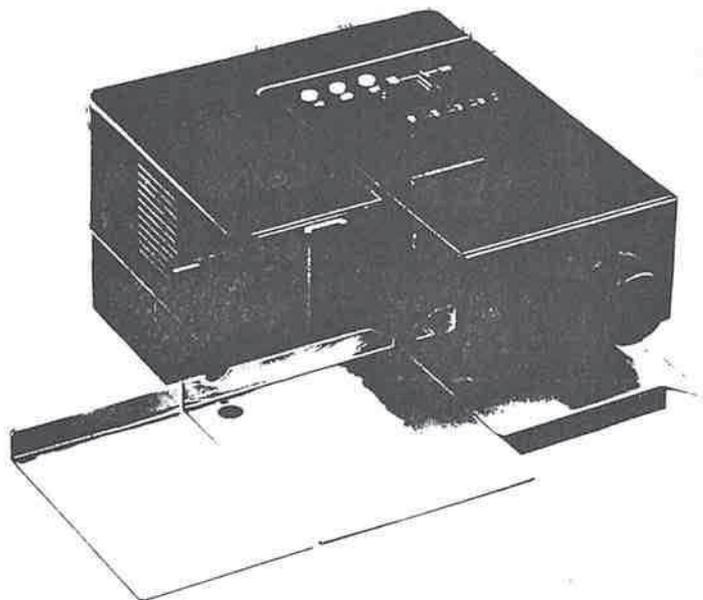
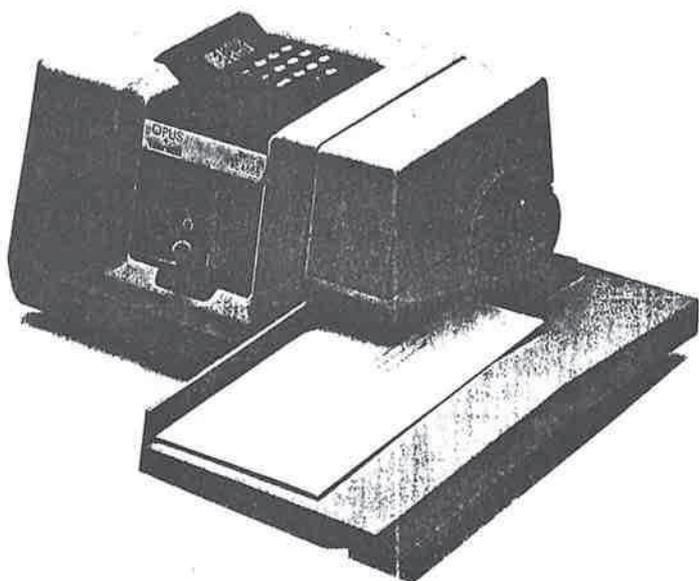
G. ABERT - Si j'étais politicien je vous répondrais "l'avenir nous le dira"; mais si j'en crois la Poste l'affranchissement du courrier par machines est de plus en plus important. Alors ?

Finalement je n'en sais rien et ça m'est bien égal.

la Rédaction - Est-il possible de vous aider ?

G. ABERT - Bien sûr, si j'avais été seul, je ne serais arrivé à rien. Il suffit de récupérer toutes les enveloppes au lieu de le mettre à la poubelle; ce n'est pas très compliqué. D'ailleurs je crois que c'est la seule collection qui pourrait être collective. Il serait possible de mettre les "boîtes" dans un local commun, et chacun compléterait avec son ou ses enveloppes.

En ce qui me concerne je suis prêt, et vous ? C H I C H E





Monsieur BONNET, vous êtes à la Roche depuis deux ans seulement. Mais vous êtes déjà connu puisque vous avez sur la ville, de nombreuses activités.

A l'A.P.Y. vous êtes un fidèle des réunions mensuelles et vous avez des idées...

Y a-t-il longtemps que vous êtes dans la philatélie ?

Pendant de nombreuses années, trop nombreuses, hélas! j'ai collectionné les timbres comme beaucoup, en "bouchant des cases" sur un album.

C'est en arrivant en Vendée, au Club des Sables d'Olonne où je m'étais inscrit, que, sur l'amicale insistance du Président de ce club, j'ai été amené, pour lui faire plaisir, à participer, pour la première fois, à une petite exposition locale.

La nécessité de concevoir un plan, de chercher des documents philatéliques, d'en expliquer les mystères, la constatation de certaines erreurs commises m'ont conduit à tenter de développer mes connaissances, en recherchant de la documentation (surtout en anglais et en allemand)... Et finalement, je me suis pris au jeu philatélique, en participant systématiquement à des expositions de niveau de plus en plus élevé.

Par quel sujet avez-vous commencé ?

Le plus intéressant et le plus profitable, c'est de chercher un sujet peu connu. Cela crée un effet de surprise chez les membres du jury et chez les visiteurs d'une exposition.

Une de mes spécialités étant "les oblitérations de Saint-Petersbourg" on me demande parfois si ma grand'mère était russe ! En fait, c'est la forme géométrique curieuse de certaines oblitérations de la Poste locale de Saint-Petersbourg qui m'a conduit à approfondir le sujet. Il y avait là-bas, avant la Révolution russe de 1917, plus de 2000 oblitérations différentes. Ce qui offre un large champ de recherches.

Un autre sujet m'a également beaucoup intéressé, c'est l'histoire de la construction du transsibérien. C'est une véritable épopée.

Justement, c'est cette histoire que vous nous retracez dans le bulletin précédent et qui se termine dans ce numéro. Votre travail sur ce sujet va être présenté à Challans, lors de la Journée du Timbre, les 16 - 17 mars prochains. J'espère qu'on vous y verra pour nous expliquer votre collection...

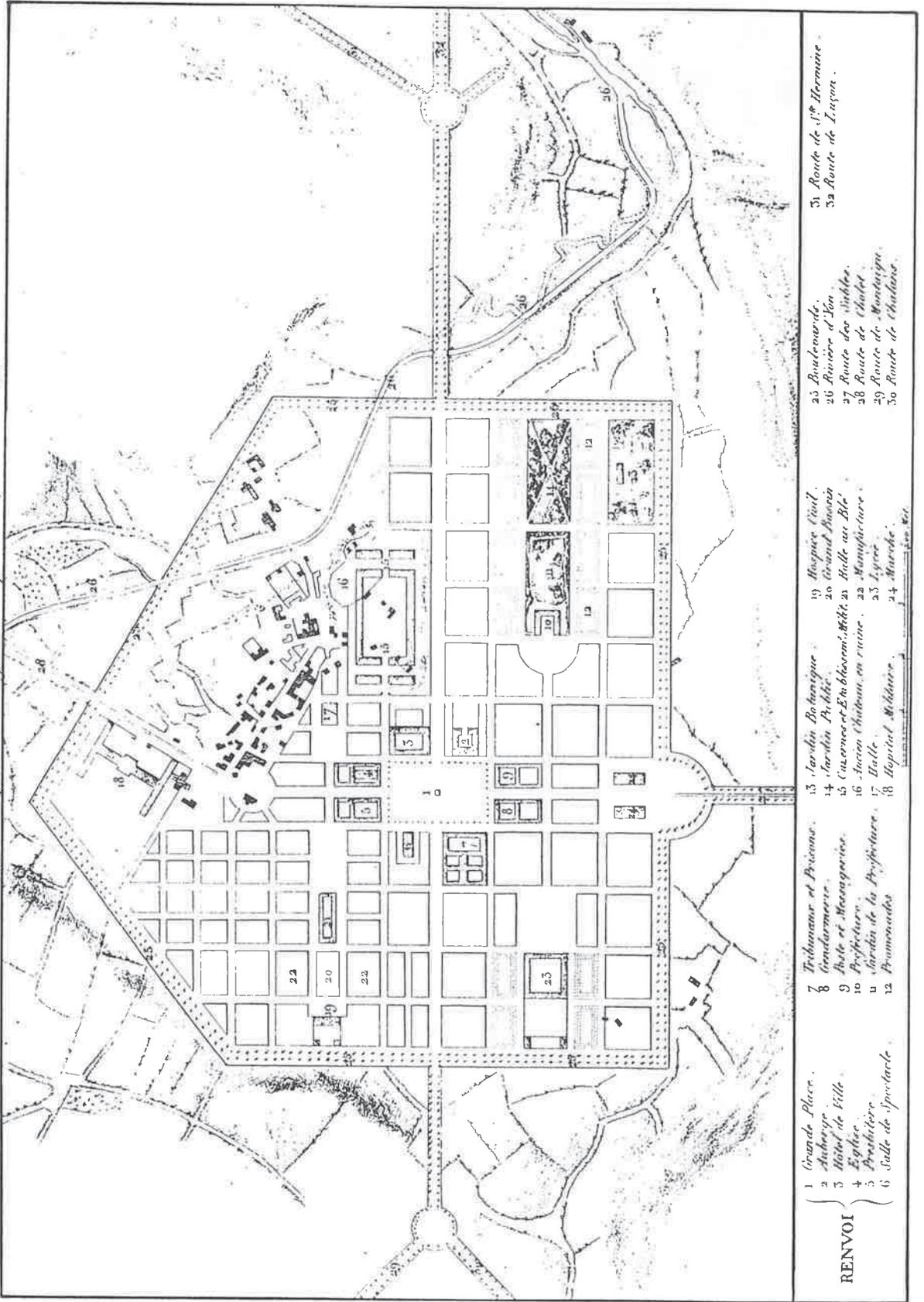
Avez-vous d'autres projets ?

Pour le moment, je suis cantonné dans l'histoire postale de l'Europe de l'Est et de l'Extrême-Orient. Il y a bien des pistes possibles. Il faut surtout chercher... et trouver le matériel nécessaire.

Interview réalisée
par E. Chasserieu

UN PLAN DE LA ROCHE approuvé par NAPOLEON ler le 29 janvier 1805
 Remarquer le Bureau de Poste là où est situé l'Hôtel de Ville actuel
 et les rares constructions existant alors

*Plan de la Ville de Napoleon. Chef-lieu du Département de la Vendée.
 Approuvé par N. S. M. le 29 Janvier 1805.*



- RENGVOI**
- | | | | | | |
|----|--------------------|----|-----------------------|----|----------------------|
| 1 | Grand Place. | 19 | Musique Civil. | 31 | Route de St. Hermine |
| 2 | Audreye. | 20 | Grand Bureau | 32 | Route de Layon. |
| 3 | Hôtel de Ville | 21 | Carrière Publice. | 33 | Route de Layon. |
| 4 | Eglise. | 22 | Carrière et En blocs. | 34 | Route de Layon. |
| 5 | Presbiterie | 23 | Carrière en ruine. | 35 | Route de Layon. |
| 6 | Salle de Spectacle | 24 | Carrière | 36 | Route de Layon. |
| 7 | Prison | 25 | Carrière | 37 | Route de Layon. |
| 8 | Hopital | 26 | Carrière | 38 | Route de Layon. |
| 9 | Bureau de Poste | 27 | Carrière | 39 | Route de Layon. |
| 10 | Bureau de Poste | 28 | Carrière | 40 | Route de Layon. |
| 11 | Bureau de Poste | 29 | Carrière | 41 | Route de Layon. |
| 12 | Bureau de Poste | 30 | Carrière | 42 | Route de Layon. |

Hôtel Restaurant* du Centre

36 CHAMBRES ** NN

salles de réunions

séminaires

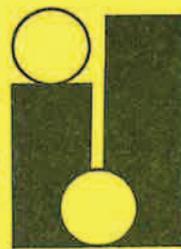
banquets

PLUS DE 80 PLACES



LE POIRÉ SUR VIE

- J. JAUFFRIT
imprimerie



Tous les Imprimés

- administratifs
- commerciaux
- publicitaires

Impression :

- Typo - Offset
- Quadrichromies

Boulevard des Deux Moulins B.P. 18
Téléphone 51 31 87 15

LE POIRÉ-SUR-VIE



Roger DEBIEN
Antenne-Télévision
SONORISATION

LA ROCHE s/YON Tél. 51.37.29.12

ELECTRONIC
DÉPANNAGE

atelier :

« la gastonnière »

route de la limouzinière

le bourg sous la roche
85000 la roche sur yon

tél. 51 37 29 12

Vins Bières Spiritueux



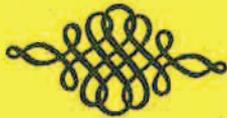
rivière

74, route d'Aizenay B.P. 147

85004 LA ROCHE S YON Tél. 51.37.00.80

Buropla N

78 bis, rue du Maréchal Lyautey
85000 La Roche-sur-Yon
Tél. 37.42.47

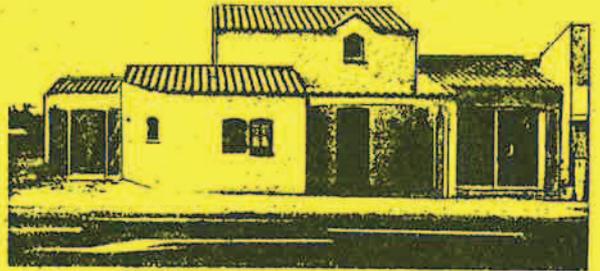


arts graphiques
tirage de plans fournitures et
photocopies matériel pour
le dessin et le bureau



MAISONS INDIVIDUELLES

**JC GUICHETEAU
CONSTRUCTIONS**



JC GUICHETEAU
CONSTRUCTIONS

6, place de la Vendée - LA ROCHE SUR YON - 51 36 34 56
VENEZ VISITER NOTRE PAVILLON TEMOIN
33 bis, rue du Perthuis Breton
LA TRANCHE SUR MER - 51 27 48 48

**TAILLANDIERS
PHILATELIE**

65, rue de la Roquette 75011 PARIS TEL. 47.00.97.71
(métro BASTILLE ou VOLTAIRE)

ACHAT - VENTE

**THÉMATIQUES ET NOUVEAUTÉS
DU MONDE ENTIER ABONNEMENT** Consultez-nous!

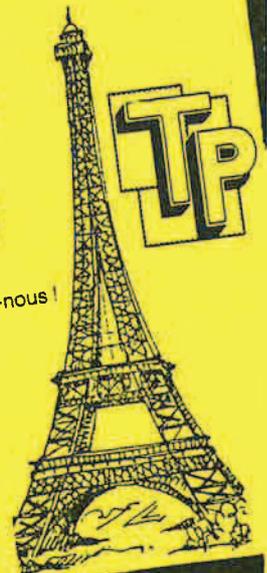
trimestriel

**"CONTACTS
PHILATÉLIQUES"**

Bulletin de liaison avec
notre clientèle

- catalogue de vente
- nouveautés
- thématiques
- échanges
- offres de vente

**REMISE
DE 25%**
POUR LES SOCIÉTÉS
SUR LE MATÉRIEL
PHILATÉLIQUE
SAUF SUR LES
CATALOGUES



ENVOI CONTRE LA SOMME DE 4 Frs

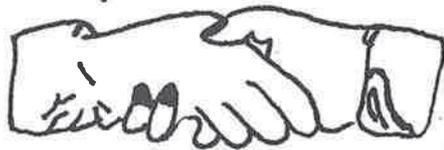
NOTRE MAGASIN EST OUVERT
sans interruption
du lundi au samedi
de 9h à 19h.

Nous acceptons
les C.B. Diners Club
AMERICAN EXPRESS
et EUROCHEQUES

la Roche Sur Yon



philat'yon
n°2



amicale philatelique Yonnaise
section Jeunes

BULLETIN DE LIAISON DES JEUNES
DE L'AMICALE PHILATELIQUE DE LA
ROCHE-SUR-YON (Vendée)



Lors de sa réunion du 28 Janvier 1991, le conseil d'administration du club a décidé d'insérer notre bulletin dans la revue trimestrielle de l'Amicale. Proposition que notre bureau a accepté à l'unanimité, car cela réduit les coûts d'impression.

Désormais PHILAT'YON touchera un public beaucoup plus important (environ 150 personnes)

S.O.M.M.A.I.R.E.

- › Parlons chiffres
- › Philex Jeunes 91
- › L'homme et les minéraux
- › Faisons connaissance avec Tony et Dominique

COMITE DE REDACTION
BLAZEJEWSKI Nicolas
BROSSARD Dominique
Magaud Christophe
Magord Philippe

Le Président des Jeunes

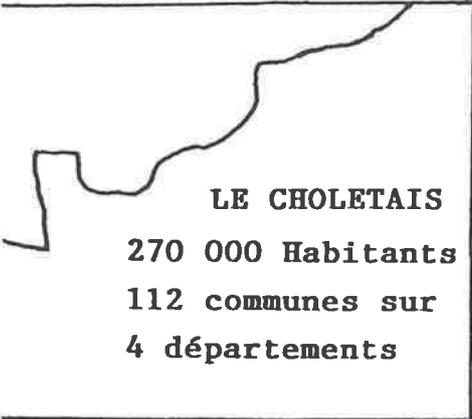
Blazejewski Nicolas

ANNEE 1.9.9.1 : Cotisation Jeunes

25 Fr.



par an



LE CHOLETAIS
270 000 Habitants
112 communes sur
4 départements

Philex Jeunes 91

Cholet

(49300) Chef--lieu d'arrondissement de Maine-et-Loire , sur la
Moine , affluent de la Sèvre Nantaise , 65 017 Habitants

CHOLET EN VENDEE

Pendant les guerres de Vendée , Cholet faisait partie de la Vendée
Révolutionnaire . On se souvient de l'ouvrage de Michel Ragon :
Les mouchoirs Rouges de Cholet qui nous rapproche encore plus
de cette ville . Alors Yonnais venez nombreux ?

CHOLET CAPITALE DE LA PHILATELIE EN 1991

La 5ème exposition de la Philatélie Jeunesse (niveau national) se
tiendra à Cholet au Parc des Expositions de la Meilleraie du 30
Mars au 1er Avril .

Bien-sûr 4 Yonnais (Dominique Brossard , Nicolas Blazejewsky , Tony
Prézeau , Samuel Champion) représenteront les couleurs de l'amicale.

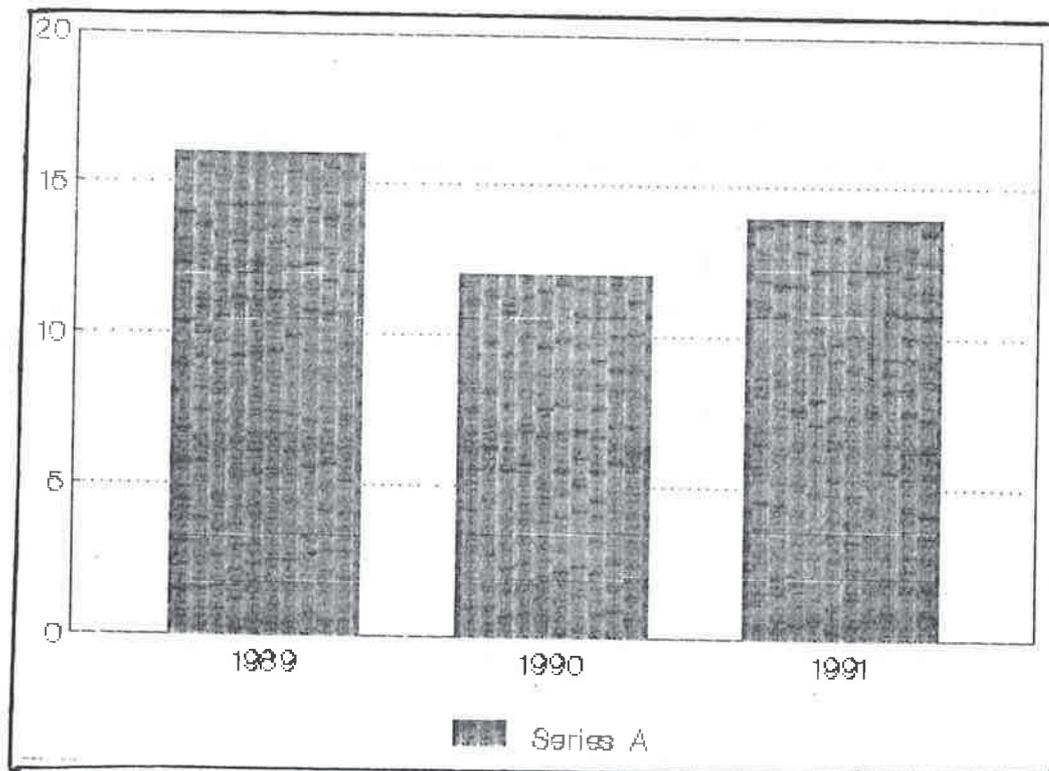
Des médailles en perspective .

Bien-sûr , il y aura des souvenirs , pour toutes commandes , adressez-
vous au secrétariat de Philex Jeunes 91 , 4 Allée des Mésanges
49 300 Cholet (Tél : 41-62-29-44) .

* **PARLONS CHIFFRES** *

1990 , n ' avait pas été une grande année pour le club de jeunes . Un taux d ' absentéisme aux réunions atteignait parfois 40 % par rapport aux inscrits . Seule consolation un palmérés en Exposition impressionnant (6 médailles d ' argent et 4 de Bronze-Argenté) .

1991 , par contre , nos réunions sont de nouveaux fréquentées (16 personnes à la galette des rois des jeunes du 6 Janvier 1991) .



1989 : 16 membres 1990 : 12 membres 1991 : 14 membres

L' HOMME ET LES MINERAUX

J' ai crée ma collection parce que j' aime la Philatélie et les Minéraux .

Les minéraux ont été utilisés par l'homme dès la préhistoire avec du silex , de l'obsidienne , du quartz , du granit . . . Les hommes préhistoriques ont aussi fait des oeuvres dans les grottes avec des tons rouges , bruns , oranges et jaunes des minéraux de Fer , qu'ils broyaient . Ils utilisaient aussi des oxydes de manganèse . Ces couleurs étaient mélangées avec de la graisse animale . Elles étaient peintes avec des pinceaux , soufflées ou pulvérisées .

Plus tard , les habitants extraient des minéraux du fond de la terre tels que du charbon , du pétrole , du nickel , etc Pour certains minéraux , il faut leur faire certaines transformations pour qu'ils soient aptes à un emploi industriel , et , on les convertira en produits manufacturés . Aussi , le gypse , après être broyé et pulvérisé , est déshydraté par chauffage et cuit dans des fours pour donner du plâtre pour les maisons . Quand le calcaire est mélangé avec des argiles et des schistes , cela devient du ciment .

Le minéral peut servir dans l'alimentation comme le sel , qui est utilisé depuis la Préhistoire , et , est indispensable à l'homme . Il est aussi présent dans le domaine médical : l'eau thermale est considérée comme un élément médical car intreviennent des éléments thérapeutiques .

Il peut être utilisé aussi pour la joaillerie et l'orfèvrerie : les gemmes les plus appréciées sont le diamant , l'émeraude , rubis et saphir qui sont qualifiées de " pierres précieuses " et les autres de " pierres fines " . Les bijoux sont aussi anciens que l'homme . L'orfèvrerie est la branche d'art qui travaille l'or , l'argent et les autres métaux de couleurs (cuivre , . . .) .

L'homme a aussi créé la poterie . Elle est constituée d'argile qui , elle-même , provient de la décomposition de minéraux : feldspath , mica L'argile cuite à chaleurs différentes , on aura : faïences , grès , porcelaines . La faïence est l'ensemble des produits poreux recouverts d'une glaçure . Il existe l'art du verre où il faut distinguer : le verre-vitrification du silice , de chaux et d'un fondant soude ou potasse , et , le crisral-vitrification de silex , de potasse et d'oxyde de plomb .

L'homme peut aussi visiter les grottes préhistoriques qui ont été créées par les eaux de ruissellement chargées de gaz carbonique , qui , en s'infiltrant dans ces dernières , se chargent de calcaire , puis le redépose ailleurs . C'est à ce lent dépôt que l'on doit ces fantastiques merveilles : concrétions , cristallisations et minéralisations .

La passion pour les minéraux de collection a fait depuis quelques années se multiplier les bourses et expositions à travers le monde . C'est parfois le lieu où l'on trouve de " **bonnes occasions** " , ou , des pièces uniques dont la beauté égale le prix !! Pour les amateurs passionnés de recherche , c'est l'occasion d'échanger les renseignements sur les nouveaux gisements découverts les adresses des mineurs qui pourront vous fournir la pièce inaccessible , les trucs pour passer les frontières . Les recherches permanentes remettent , sans cesse , les thèses de la géologie en questions . Les scientifiques mais aussi de simples amateurs passionnés se réunissent régulièrement en congrès afin de confronter et faire connaître leurs découvertes .

FAISONS CONNAISSANCE AVEC TONY ET DOMINIQUE !

Dans le cadre de la quinzaine du cinéma québécois , qui s'est déroulée au cinéma " le Concorde " , deux membres de l' Amicale Philatélique Yonnaise (section Jeunes) ont exposé leurs collections : " L' histoire de l' automobile " , thématique de Tony Prézeau , et . " Les instruments de Musique , de Dominique Brossard .

Parlez nous de votre vocation philatélique !

Tony : " Très tôt , j'ai gardé des timbres . Puis je les ai classés . Enfin quand un club a été organisé dans mon quartier , je m'y suis inscrit , cela m'a plu et au fur et mesure j'ai conçu une collection thématique sur l'histoire automobile avant 1940 . "

Dominique : " Il y a 10 ans , je me suis rendu à une exposition philatélique à la Roche sur Yon et là-bas j'y ai rencontré des responsables de la section jeune du club . J'ai pris contact avec Mr Moreau et c'est ainsi que je me suis inscrit , et , ai découvert tout le plaisir de collectionner les timbres . "

Tony , pour quelles raisons présentes-tu une thématique sur l'automobile ?

" A mes débuts je ne savais pas quel sujet traiter . Lors de la visite d'une exposition au Bourg-sous-la-Roche , j'ai remarqué plusieurs thématiques qui m'ont intéressées . Après réflexion , j'ai choisi l'automobile . Au cours des différentes expositions , je me suis ensuite spécialisé sur une partie plus précise de ce vaste thème . "

Dominique , parles nous de ton thème : " les instruments de musique ?

" Pratiquant la musique depuis 11 ans , j'ai choisi ce thème pour cette raison . De plus , la musique fait parti de notre vie quotidienne sous différentes formes , de ce fait , j'ai traité les instruments de musique . "

Que pensez-vous de la relation entre la Philatélie et la Jeunesse ?

" La jeunesse entretient des relations privilégiées avec la philatélie . Un grand nombre de jeunes " collectionnent " des timbres , activité attrayante et enrichissante . Mais , peu de jeunes prennent la peine de mettre en valeur leur collection - faute d ' un courage suffisant ? "

" Les timbres attirent beaucoup les jeunes mais ces derniers les collectionnent pour leur plaisir et non pour monter une collection et ensuite exposer en divers endroits . Le courage et la patience sont les deux " mots clefs " pour envisager de poursuivre dans la collecte des timbres et améliorer sa collection . "



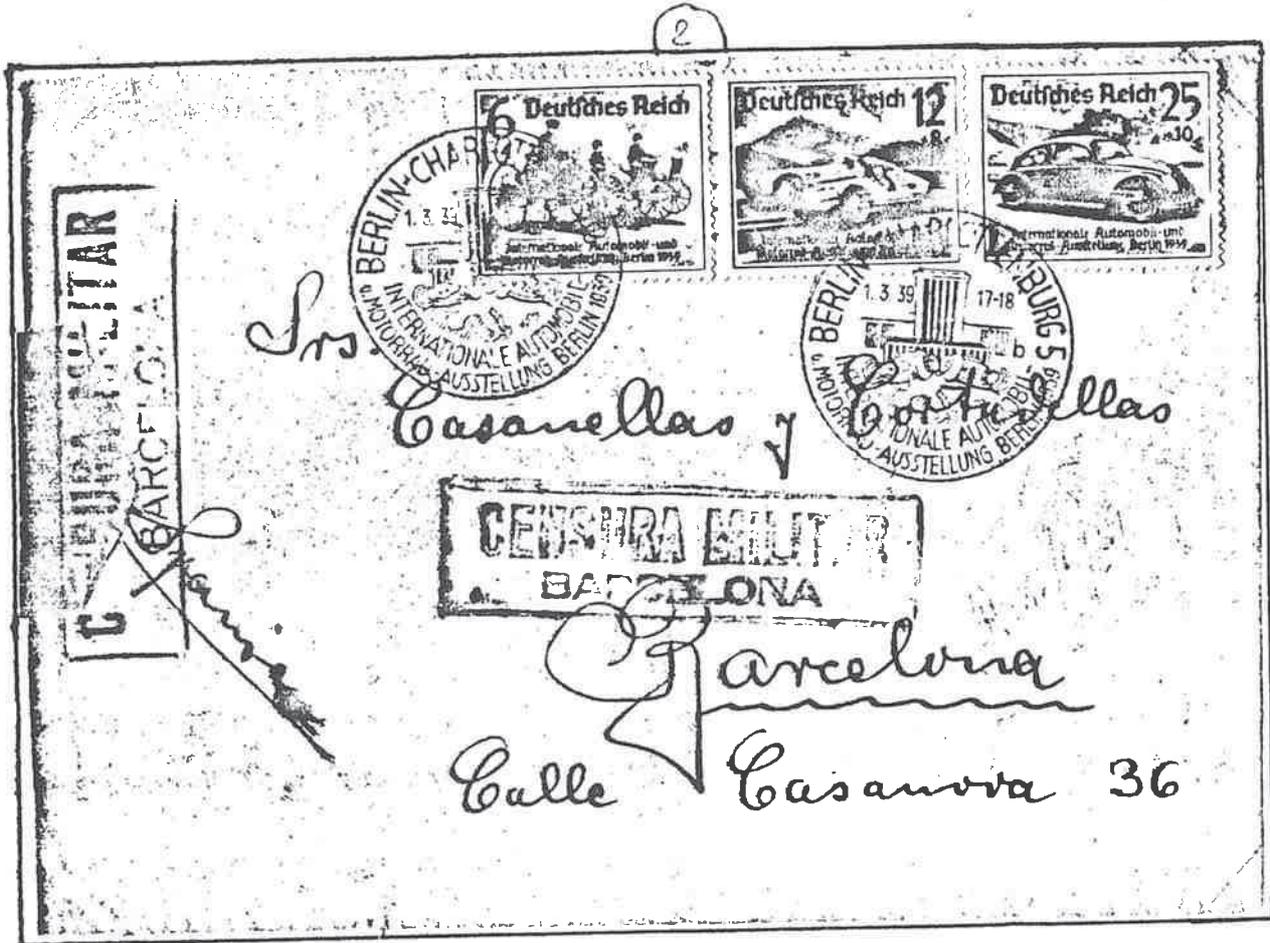
Dominique Brossard



Tony Prézeau



Oblitération concordante de 1939 avec cachet de censure militaire espagnole.

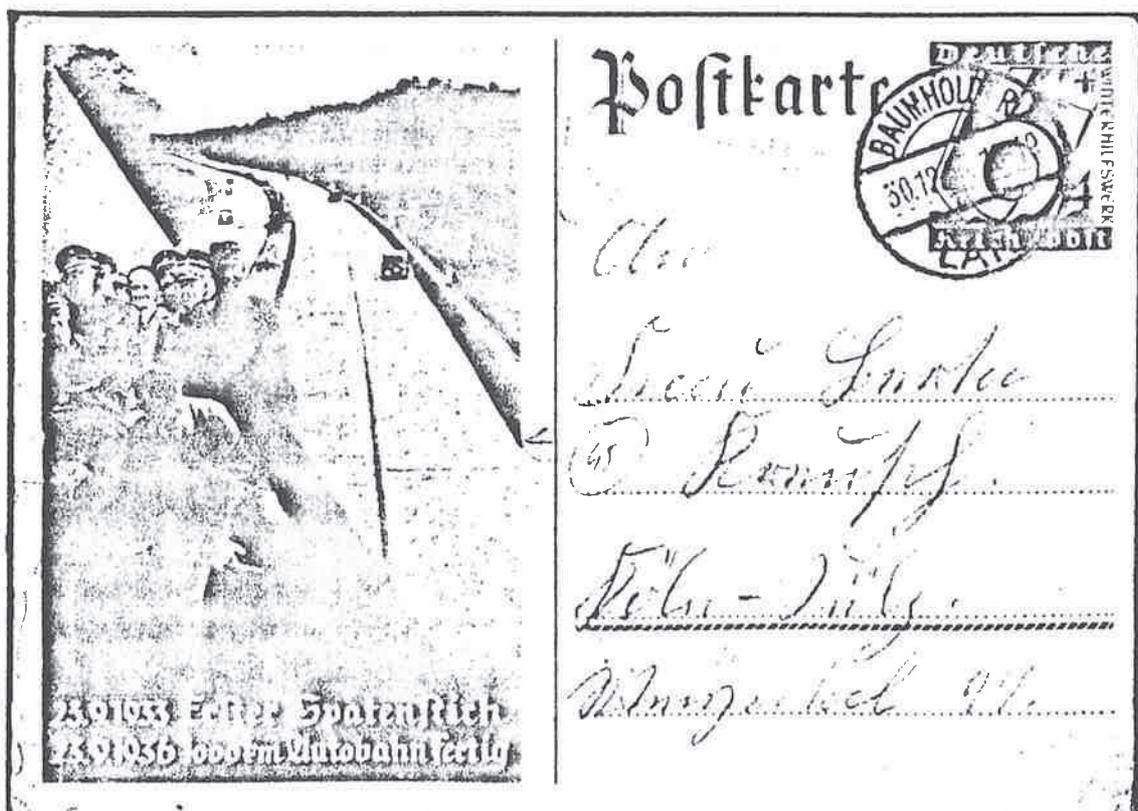


2° plan : Daimler

2° plan : Mercedes

Volkswagen

Entier postal allemand de 1936



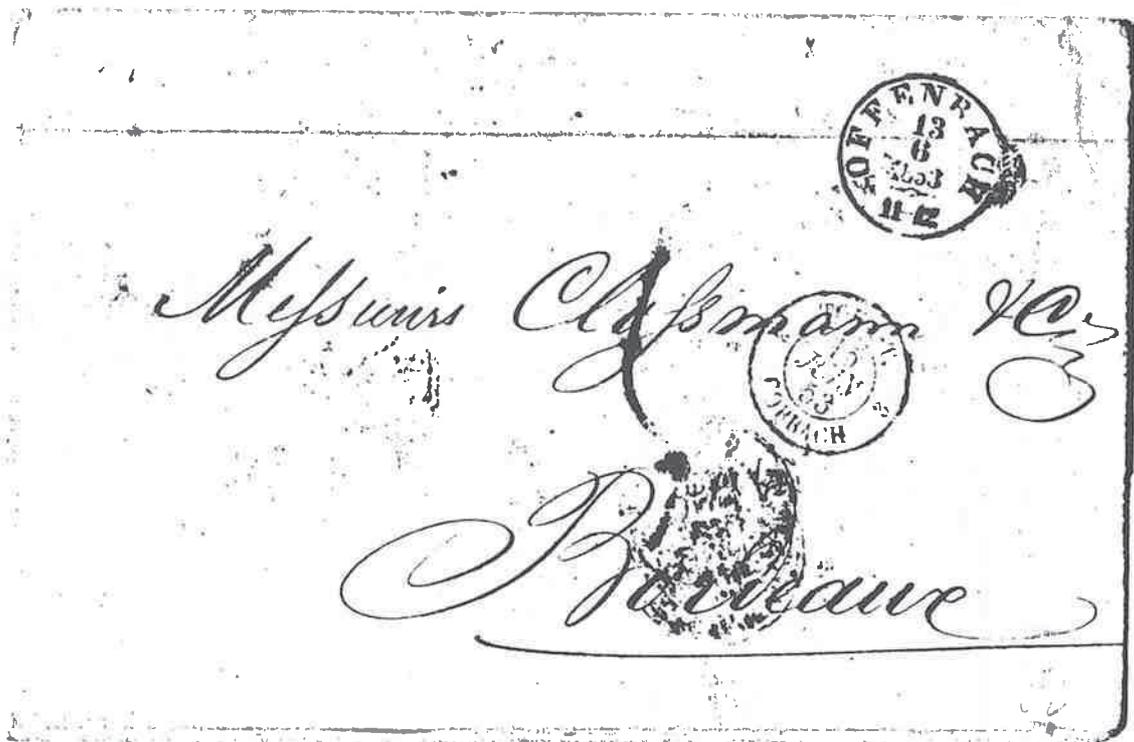
au 2° plan : on aperçoit une Volkswagen



Stradivarius = créateur du 1^{er} violon

cachet allemand de 1853

Offenbach - Forbach - Toul - Paris - Bordeaux



Express Service

Jean-Claude VEZIN

118, rue P. Brossolette

LA ROCHE-SUR-YON

Tél. 51.37.01.32

Dépannage GAZ chaudières toutes puissances
Contrat d'entretien individuel ou collectif



Station Technique départementale agréée

 **leblanc**
saunierduval



MEUBLES MOREAU

VOTRE ÉBÉNISTE



FABRICANT

BELLEVILLE-sur-VIE

Tél. : magasin 51.41.12.62
fabrique 51.41.11.13

ECUREUIL



Après une exposition très remarquée sur "La banque, la Caisse d'Epargne et la Philatélie" dans son agence de Luçon, la Caisse d'Epargne est toujours présente pour soutenir l'action de l'Amicale Philatélique Yonnaise.



Caisse d'Epargne Ecureuil

L'Ami Financier


LE RETRO


SES GALETTES DE BLE NOIR

SES CREPES

SES GLACES MAISON

Place du Marché

La Roche sur Yon · Tél. 51.62.18.14

**S. A. Imprimerie Vendéenne
LIBRAIRIE DE L'ÉTOILE**

1, Rue Georges-Clemenceau
85000 LA ROCHE SUR YON
- **Téléphone** : 51.37.01.69

REGISTRES ET FOURNITURES
DE BUREAU

CLASSEURS et ALBUMS

MATERIEL PHILATELIQUE

CARTES DE VISITE,
FACTURES etc

TOILES, Peintures, pinceaux,
Fournitures pour le dessin.

DROGUERIE - PARFUMERIE

Michel GEAY

Rue Maréchal-Foch - LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 51.37.07.76

Peinture - Papiers peints - Verres à vitres
Produits chimiques

LIVRAISON A DOMICILE

POISSONNERIE

"chez ANDRE"

26, rue Foch
LA ROCHE-SUR-YON

Tél : 51.37.11.14

Arrivage journalier
des SABLES d'OLONNE

AUX HALLES : mardi, mercredi, samedi.

NOUVEAU MAGASIN EN VENDEE

HARPHIL

TIMBRES - MONNAIES

CARTES POSTALES - MATERIEL



*Remise de 10 à 20%
aux membres de clubs*

51, rue du Maréchal Joffre (route de Bordeaux)
85000 La Roche sur Yon

Tél. 51.46.13.99

Pour bien monter

vosre collection



**JAPY-SOEB
CAILLET-BRIANCEAU**

MACHINES ET MOBILIER DE BUREAU
(Service Après-Vente)

1, place du Marché
85000 LA ROCHE-SUR-YON

Tél. 51.37.46.12

L'HISTOIRE POSTALE DE LA VENDEE

E. MOREAU

L'actualité dans ce domaine, n'est pas abondante ce trimestre. Contentons-nous de peu.

La flamme de BELLEVILLE sur VIE est bien sortie le 15 décembre comme prévu. Rappelons que le bulletin n°48 de septembre 1990 (p. 10 et 11) avait reproduit un long commentaire sur le vieux porche qui fait l'objet de la flamme.



Aucune nouvelle flamme ou oblitération illustrée n'a été utilisée depuis Belleville.

par contre on annonce trois sorties.

LES LANDES GENUSSON.

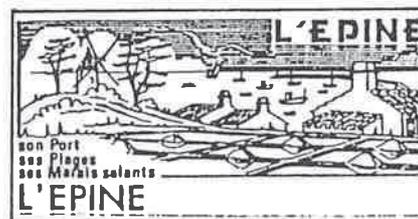
Une flamme permanente, demandée par le Conseil Général de la Vendée, est sortie le 1er mars, mais il n'a pas été possible d'obtenir la communication d'une maquette avant la mise à l'impression du Bulletin.

Elle rappelle, nous a-t-on dit, par un vol d'oiseaux, la réserve ornithologique des BOUCHERIES, où plusieurs étangs d'une superficie totale d'environ 30 hectares abritent un grand nombre de variétés d'oiseaux dont certaines seraient rares.

L'EPINE.

Une flamme d'oblitération permanente, demandée par la municipalité, sera mise en service, théoriquement le 1er avril (lundi de Pâques) plus vraisemblablement le mardi 2 avril.

Elle représente au premier plan les oeilletts d'un marais salant, avec ses mulons, au second plan, le moulin de la Bosse, et au fond le port de Morin.



LA ROCHE-SUR-YON R.P.

Des championnats internationaux de tennis de table (juniors et cadets) seront disputés à la Salle Omnisports de La Roche du 31 mai au 2 juin 1991.

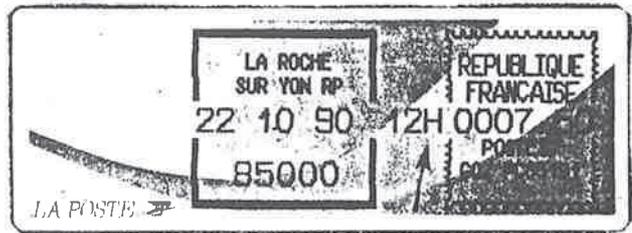
Pour annoncer cette manifestation, une flamme d'oblitération permanente sera mise en service du 1er avril au 1er juin.



LA ROCHE SUR YON R.P.

Nouvelles des machines à affranchir de guichet

Depuis le 27 septembre 1990, des mémoires "SIG-SERCEM" sont installées sur les imprimantes "RESEAUMATIQUE/SERCEM". On constate la transformation à la modification du "H" de l'indication horaire qui est maintenant plus large.



Nous avons expliqué, dans le précédent bulletin (page 11 dernier alinéa) que lorsqu'une liasse recommandée (dénommée "L.I.R.E.") ne peut être traitée par le M.O.B. (froissée ou déjà collée), une étiquette d'affranchissement était produite par l'imprimante. Celle-ci ne comporte plus le numéro de recommandation, la référence prise en considération figurant sur la liasse. Les indications imprimées sur l'étiquette précisent simplement la catégorie du recommandé :

- du 15 octobre 1990 au 31 décembre 1990, les abréviations utilisées étaient les suivantes :

- L 1 à L 3 pour les lettres recommandées
- C 1 à C 3 pour les "collissimos" (les chiffres 1 à 3 correspondent au taux de recommandation choisi)
- P 1 à P 3 pour les paquets-poste non-urgents.



- depuis le 2 janvier 1991, certaines mentions ont été modifiées :

- L 1 à L 3 pour les lettres recommandées (sans changement)
- C M 1 à C M 3 pour les "colissimos"
- C E 1 à C E 3 pour les paquets-poste non urgent (colis économique)

Il est à noter qu'en ce qui concerne les objets recommandés à destination de l'étranger, ainsi que les envois en valeur déclarée, les mentions portées sur les étiquettes d'affranchissement (y compris le numéro d'enregistrement) n'auraient pas été modifiées (dans ce cas les liasses "LIRE" ne sont pas utilisées).



Depuis l'été dernier, peu de modifications ont été constatées dans l'équipement des bureaux de poste Vendéens.

A La ROCHE SUR YON GARE, une machine SATAS SEG a été utilisée, vraisemblablement peu de temps. Elle produisait des empreintes trop peu lisibles pour être reproduites ici : un large trait remplacé le numéro du poste comptable, l'heure indiquée était 00.00. Seule date relevée : 16 janvier 1991.

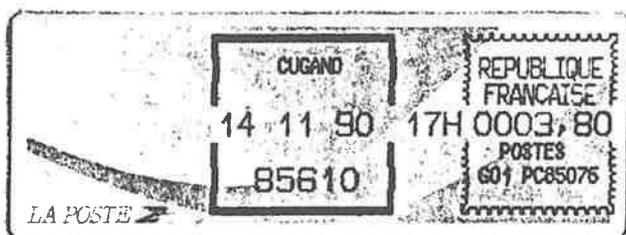
Dans ce même bureau, était mis en service le 21 janvier 1991 un micro ordinateur de bureau "RESEAUMATIQUE" n° G 01 PC 85965.



Par ailleurs, le hasard des enveloppes collectées m'a permis de découvrir deux MOB dont je n'avais pas eu connaissance... il est fort probable qu'il y en a d'autres ...!

CUGAND - MOB Réseumatique : G 01 PC 85076 (date relevée : 14 novembre 1990)

NOIRMOUTIER : MOB Réseumatique : G 03 PC 85163 (date relevée: 18 août 1990)



Enfin, un autre pli m'a appris qu'à Saint-Gilles-Croix-de-Vie, l'imprimante Réseumatique du guichet "G 03" a été un temps remplacée par une imprimante LOGABAX, le 3 juillet, la Réseumatique avait repris sa place.



Gérard DELMARRE

DERNIERE MINUTE

La Direction Départementale des PTT nous informe qu'une flamme d'oblitération permanente a été demandée par la Municipalité d'AVRILLE pour être mise en service au bureau de poste de cette localité à compter du 3 JUIN 1991.

La maquette représente notamment 3 menhirs et la silhouette des halles.

LIBRE OPINION

LETTRE OUVERTE A TOUS LES PHILATELISTES

Tous les spécialistes de la "Collection Classique" de timbres modernes recherchent les types de machine, les numéros de presse, les viroles et les tirages de leur vignette préférée et cela sous, la forme traditionnelle de présentation, c'est à dire :

- un bloc de 4 "coin daté"
- un bloc de 10 (ou de 12) "coin daté" avec numéro de presse et RE (1)
- un bas de feuille de 20 timbres, ce qui ajoute le N° de feuille et le RE éventuel à gauche.

Toutes ces informations concernant "LA CLE" de ce type de collection, très intéressante au demeurant, se trouvent sur UNE SEULE LIGNE située sur la dernière rangée de timbres de la feuille.

Cette constatation m'amène à poser une question:

Pourquoi être obligé d'acheter 2 rangées de la feuille (soit 20 T.) alors QU'UNE SEULE est nécessaire et suffisante (soit 10 T) pour la démonstration?

Ne serait-il pas temps, puisque l'on cherche à relancer la philatélie, de rompre avec une tradition qui coûte cher et qui peut rebuter certains jeunes (ou autres) qui souhaiteraient entamer une telle étude.

Un timbre dit "d'usage courant" peut durer des années, d'où des dizaines de tirages... d'où une dépense excessive qui n'apporte rien de plus (sauf cas particulier) que si la dite dépense était divisée par deux!!

Oui je sais !! je devine la crainte des observations des jurés dans une exposition officielle : on casse les habitudes "ce qui aura pour conséquence de casser les notes" du fameux chapitre "Présentation" et pour résultat de voir disparaître une médaille.

Mais au fait ? pensez-vous que les jurés soient intéressés par ce genre de collection spécialisée ? Si oui, n'est-il pas temps de les mettre à la page... ou à la ligne ??

ALORS, 10 OU 20 TIMBRES ?

Cette question pourrait sans doute faire l'objet d'un sondage parmi les lecteurs des bulletins et revues philatéliques.

A. SAUVANET
vice/pr. Ass. Phi.
REZE-Sud-Loire

(1) Repère Electronique

LES EXPRÈS (suite)

Dans les années 1919-1920 commencent à se développer les premières liaisons aériennes de transport du courrier. Ainsi, à la suite de l'arrangement franco-anglais du 10 septembre 1919 concernant le transport des correspondances par aéroplanes entre Paris et Londres, le décret du 29 septembre 1919 (B.M. de 1919 p 664) fixe la taxe applicable aux correspondances empruntant ce service. Celle-ci se compose :

- de l'affranchissement normal de l'objet,
- et d'une taxe au profit du pays d'origine calculée à raison de 3 F par 20 grammes ou fraction (ou 2 shilling 6 pence par unité d'onze anglaise). Cette taxe couvre la distribution par exprès de l'objet à son arrivée.

La circulaire n° 1599 du 11 septembre 1920 (B.M. de 1920 p 643) ramènera, à partir du 15 septembre 1920, la surtaxe de 3 F à 75 centimes étant précisé que cette surtaxe ne comprendra plus alors les frais de distribution par exprès à l'arrivée, lesquels devront être payés en sus par les expéditeurs désireux de s'assurer le bénéfice de cette distribution. Cette taxe d'exprès est fixée à 1 F par objet.

L'instruction du 10 septembre 1925 prise à la suite du congrès de l'U.P.U. de Stockholm et applicable à partir du 1^{er} octobre 1925 apporte quelques modifications aux règles suivies jusqu'à présent lorsque l'envoi est destiné à une localité située en dehors de la commune siège du bureau de poste. Il est désormais perçu sur le destinataire une taxe de 2 F, c'est-à-dire égale au tarif « exprès » au départ de France. Par ailleurs, pour les envois de provenance étrangère, la taxe d'exprès exigible de l'expéditeur est au moins égale au double de l'affranchissement d'une lettre simple dans le pays d'origine. Tout objet revêtu de la mention « exprès » et traité comme tel par l'office d'origine est mis en distribution par porteur spécial, même en cas d'omission ou d'insuffisance d'affranchissement mais, le cas échéant, il est perçu sur le destinataire le double des taxes exigibles au départ, indépendamment de la taxe complémentaire d'exprès s'il y a lieu. Enfin, les envois par exprès en seront distribués par porteur spécial que si le pays d'origine accepte lui-même de distribuer par exprès les envois d'origine française.

A partir du 1^{er} août 1926, le tarif pour l'étranger est modifié. En outre, la taxe à per-

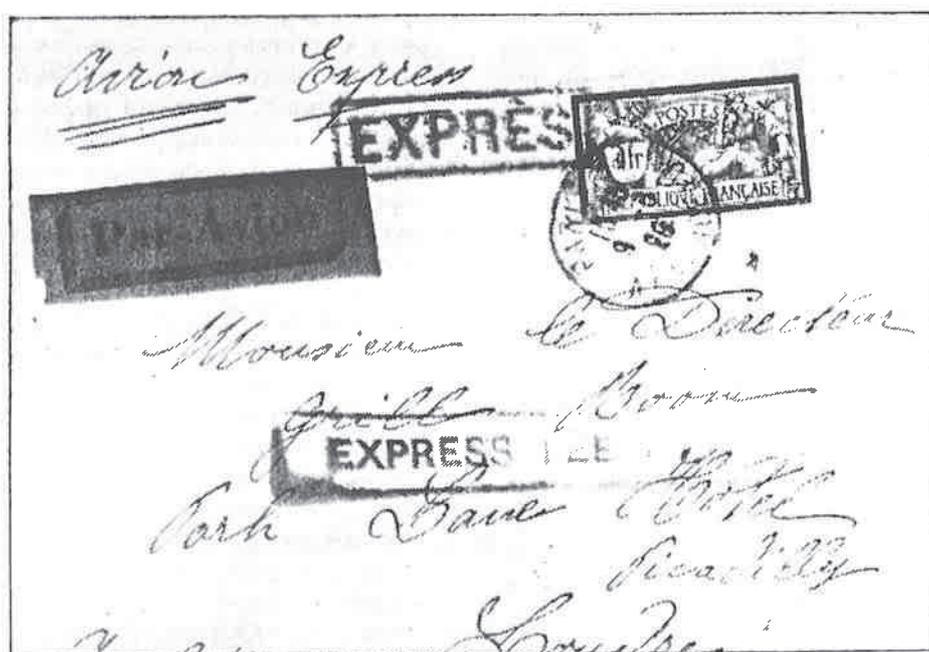


Fig. 12 bis — 5 F Merson, seul sur lettre exprès par avion pour la Grande-Bretagne. Port de la lettre 1,50 (tarif du 1^{er} août 1926). Surtaxe aérienne 50 c. (tarif du 20 mai 1927). Exprès 3 F (tarif du 1^{er} août 1926).



Fig. 13. - Lettre par exprès pour la Suisse (1923), 2^e échelon 75 c. (tarif du 1^{er} avril 1921) + exprès 1 F (tarif du 1^{er} décembre 1920).

cevoir sur le destinataire d'un objet en provenance de l'étranger et distribuable dans une localité en dehors de la commune siège du bureau de poste est fixée à un montant égal à celui perçu à l'occasion de la distribution des objets similaires du régime intérieur, c'est-à-dire à la différence entre le tarif « hors commune » et celui de droit commun, soit au cas présent 4 F - 1 F = 3 F (circulaire du 23 juillet 1926 parue au B.M. n° 22 de 1926).

A partir du 1^{er} octobre 1926, les envois exprès sont admis dans les relations avec les Etats-Unis (B.M. n° 26 de 1926). Il en sera de même à partir :

— du 1^{er} décembre 1926 pour la République Dominicaine (B.M. n° 36 de 1926),

— du 1^{er} avril 1928 pour l'Espagne (B.M. n° 8 de 1928),

— du 1^{er} novembre 1928 pour la zone de protectorat espagnol du Maroc (B.M. n° 21 de 1928),

— du 6 août 1929 pour la zone française du Maroc (B.M. N° 13 de 1929). La remise par exprès étant l'unité au rayon de distribution local.

L'instruction du 30 mai 1930 (B.M. n° 12 de 1930) relative à la mise en application des actes du congrès de l'U.P.U. de Londres précise que les envois « exprès » doivent désormais, dans les relations internationales, être revêtus d'une étiquette rouge portant en gros caractères la mention « EXPRES ». Par ailleurs, lorsqu'un envoi exprès distribuable « hors commune » doit être réexpédié sur une nouvelle adresse ou renvoyé à l'expéditeur, la taxe complémentaire d'exprès doit être annulée, alors que précédemment elle suivait l'objet.

La seconde guerre mondiale ne provoque aucune interruption du service des exprès si ce n'est avec les pays dit « ennemis ». Au contraire, et paradoxalement, c'est pendant cette période que le service connaît un développement important qui permet de nos jours aux collectionneurs de trouver sans difficultés des plis de cette époque, sauf toutefois ceux adressés « hors commune » qui sont toujours rares.

Lors du XIII^e congrès de l'U.P.U. tenu à Bruxelles en 1952, deux nouvelles dispositions sont introduites dans la réglementation internationale : d'une part, la taxe applicable



Fig. 14. - Lettre par exprès de Suisse à destination d'une localité ne possédant pas de bureau de poste. Taxe perçue à l'arrivée selon le tarif du 26 septembre 1926 (tarif hors commune 6 F - tarif normal 2,50 = 3,50).

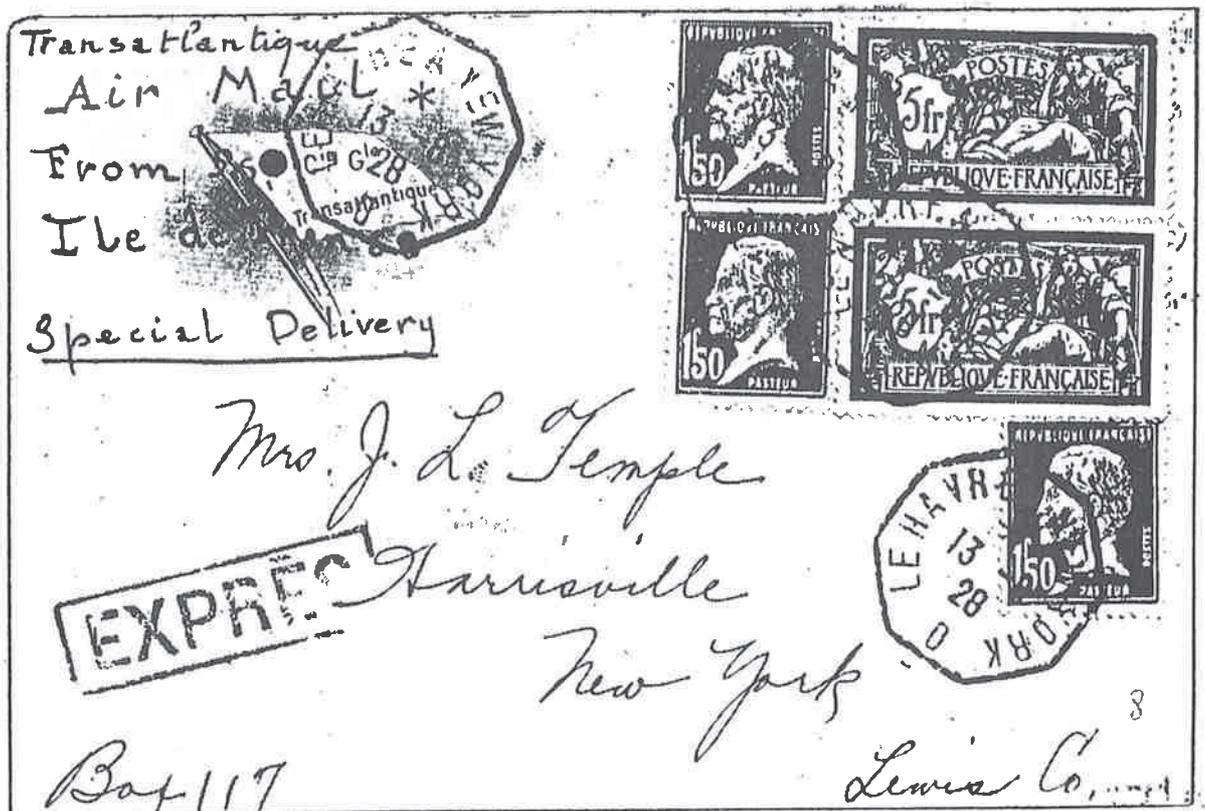


Fig. 14 bis. - Lettre par exprès pour les U.S.A. catapultée depuis le paquebot « Ile de France » (1928). Lettre 1,50 + exprès 3 F (tarif du 1^{er} août 1926) + catapultage 10 F.



Fig. 15. - Carte postale par exprès pour l'Allemagne (1930). Tarif du 1^{er} août 1926.

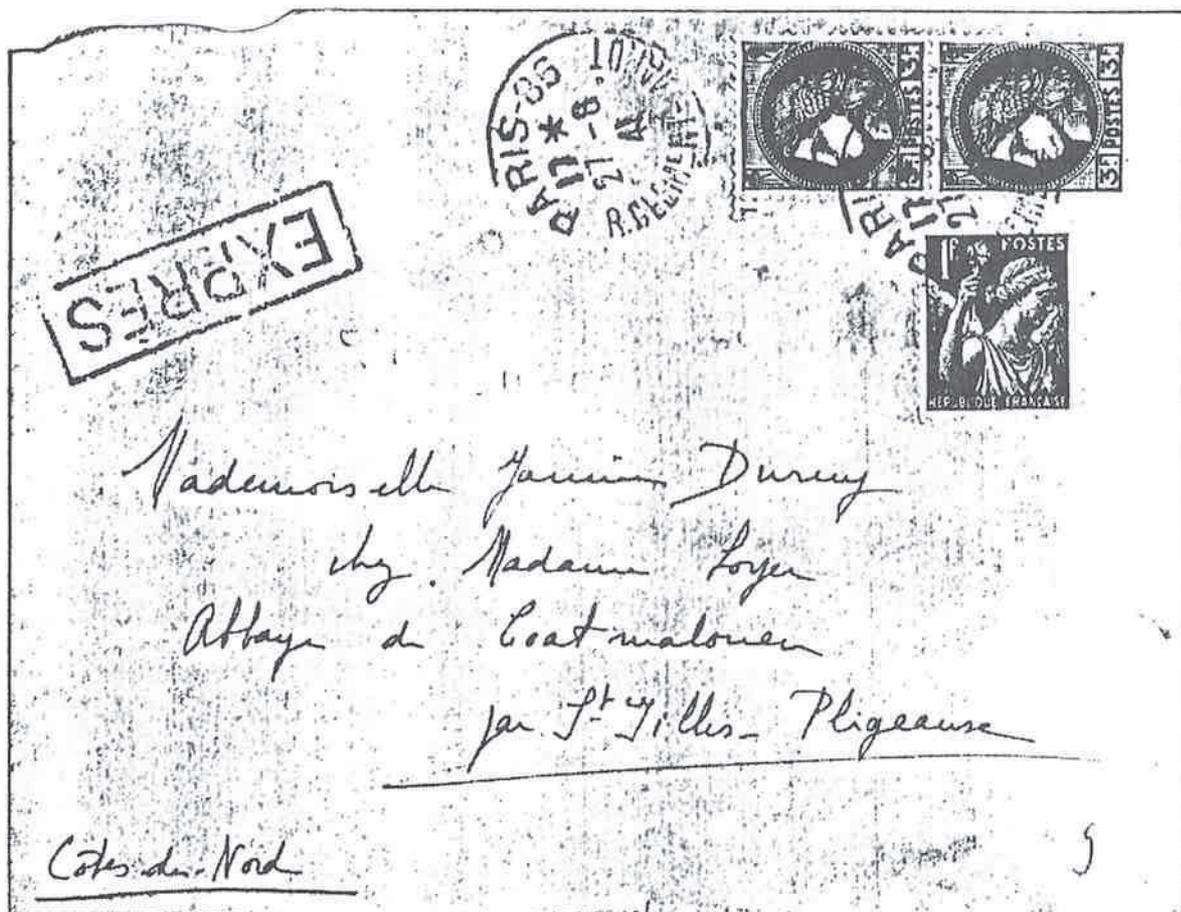


Fig. 16. - Lettre par exprès destinée à une localité ne possédant pas de bureau de poste. Tarif du 26 septembre 1926.

dans le régime intérieur peut être substituée à la taxe prévue à la convention si elle est plus élevée (ce qui n'est pas le cas en

France). D'autre part, si le règlement du pays de destination le permet, les destinataires peuvent demander au bureau distributeur



Fig. 17. - Lettre par exprès à destination d'une localité ne possédant pas de bureau de poste mais affranchie au tarif de droit commun (7 F 50). Perception de la différence sur le destinataire: 6 F.

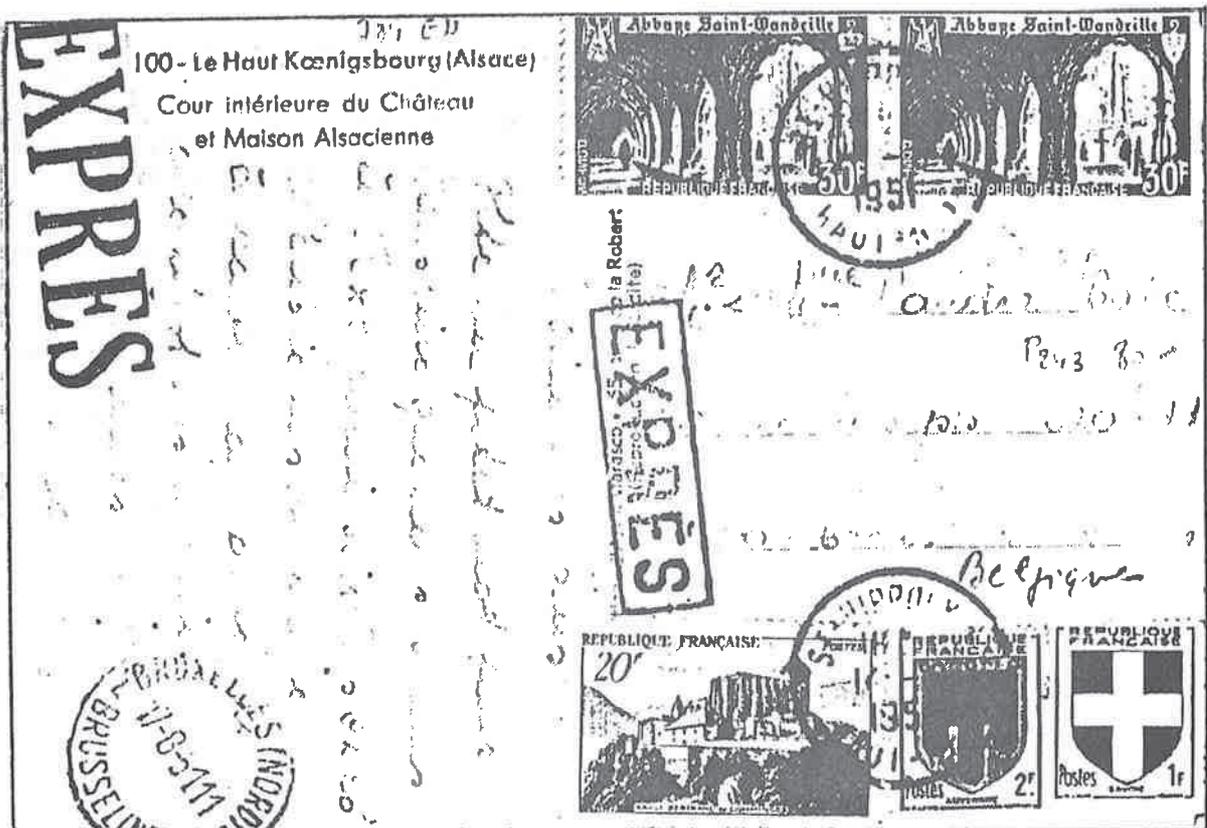


Fig. 18. - Carte postale par exprès pour la Belgique (1951). Tarif du 1^{er} mai 1951.

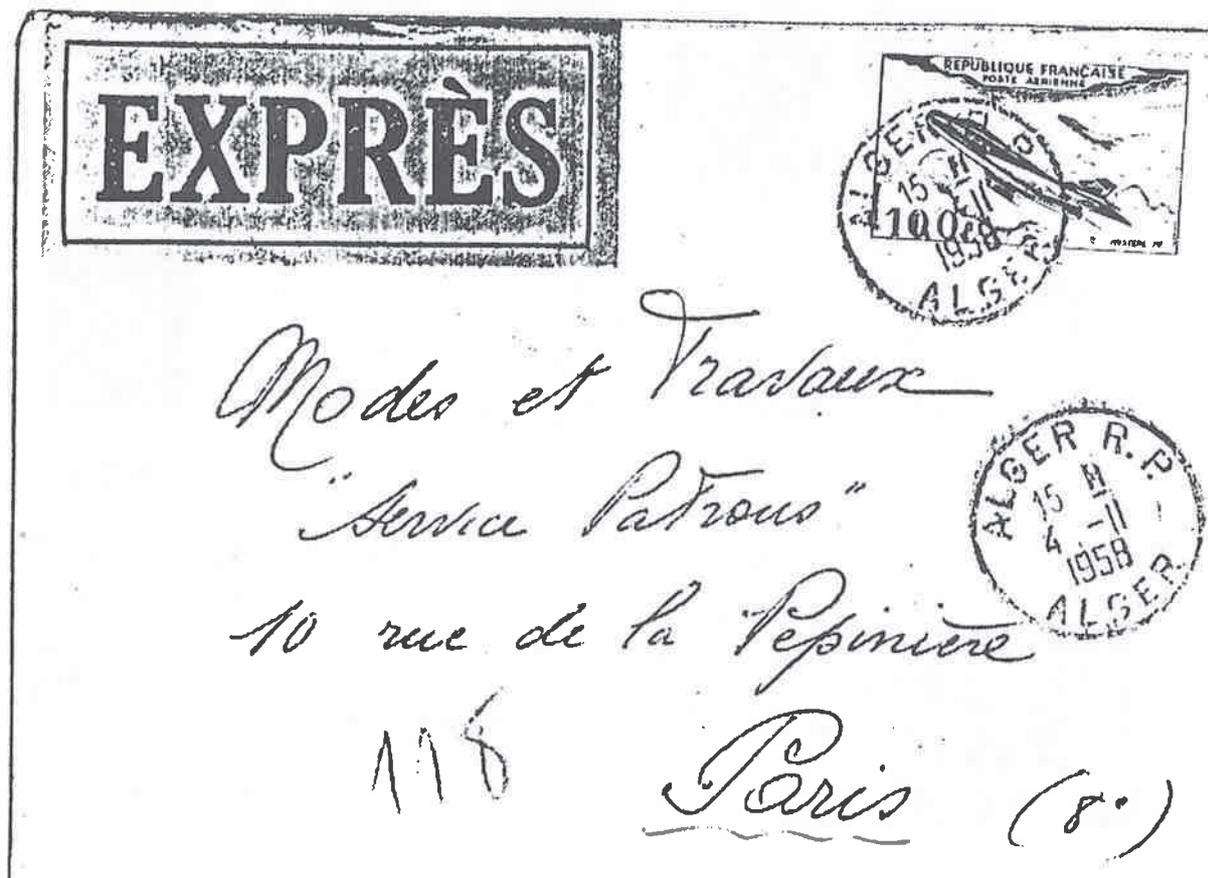


Fig. 19. - Lettre par exprès d'Alger à Paris (1958). Tarif du 1^{er} juillet 1957.

que les envois parvenant à leur adresse soient remis par exprès à leur arrivée, moyennant le paiement de la taxe d'exprès. Cette faculté ne sera cependant pas introduite dans la législation française.

L'ordre de service du 7 décembre 1955 parue au B.M. de 1955 (page 147) supprime l'utilisation de l'enveloppe n° 817 pour l'insertion ou la signalisation des objets à distribuer par exprès. Il en résulte que, désormais, les envois par exprès du régime intérieur doivent être revêtus de l'étiquette « EXPRES » utilisée jusqu'ici uniquement dans le régime international.

Le tarif du 1^{er} juillet 1957, qui fait l'objet de l'instruction du 20 juin 1957 (B.M. de 1957 p 143), scinde le service des exprès en deux nouvelles catégories tout en maintenant la distinction entre les communes pourvues ou non d'un bureau distributeur. La première comprend les lettres-missives, les envois avec valeur déclarée, les factures, cartes postales, cartes de visite imprimés urgents, pour laquelle la taxe d'exprès ne couvre que le service rendu à la distribution, leur nature faisant bénéficier par elle-même d'un acheminement rapide. La seconde qui regroupe

les autres objets (imprimés, échantillons, paquets-poste) est soumise à une taxe combinée qui couvre à la fois un acheminement accéléré et la remise par porteur spécial. Cette taxe regroupe donc les taxes d'urgence et d'exprès.

La création de la taxe d'urgence de 70 F, applicable notamment aux paquets-poste va créer une totale confusion dans l'esprit du public entre les envois urgents et les envois par exprès, ce qui conduit l'administration à appeler à plusieurs reprises l'attention de ses agents sur les explications à fournir aux usagers afin d'éviter d'encombrer les services d'envois à distribuer par exprès alors qu'il était manifeste que les expéditeurs ne souhaitaient qu'un acheminement plus rapide.

La note du 6 juillet 1957 (B.M. de 1957 p 197) précise que les envois à destination des secteurs postaux ne peuvent être admis au bénéfice de la remise par exprès.

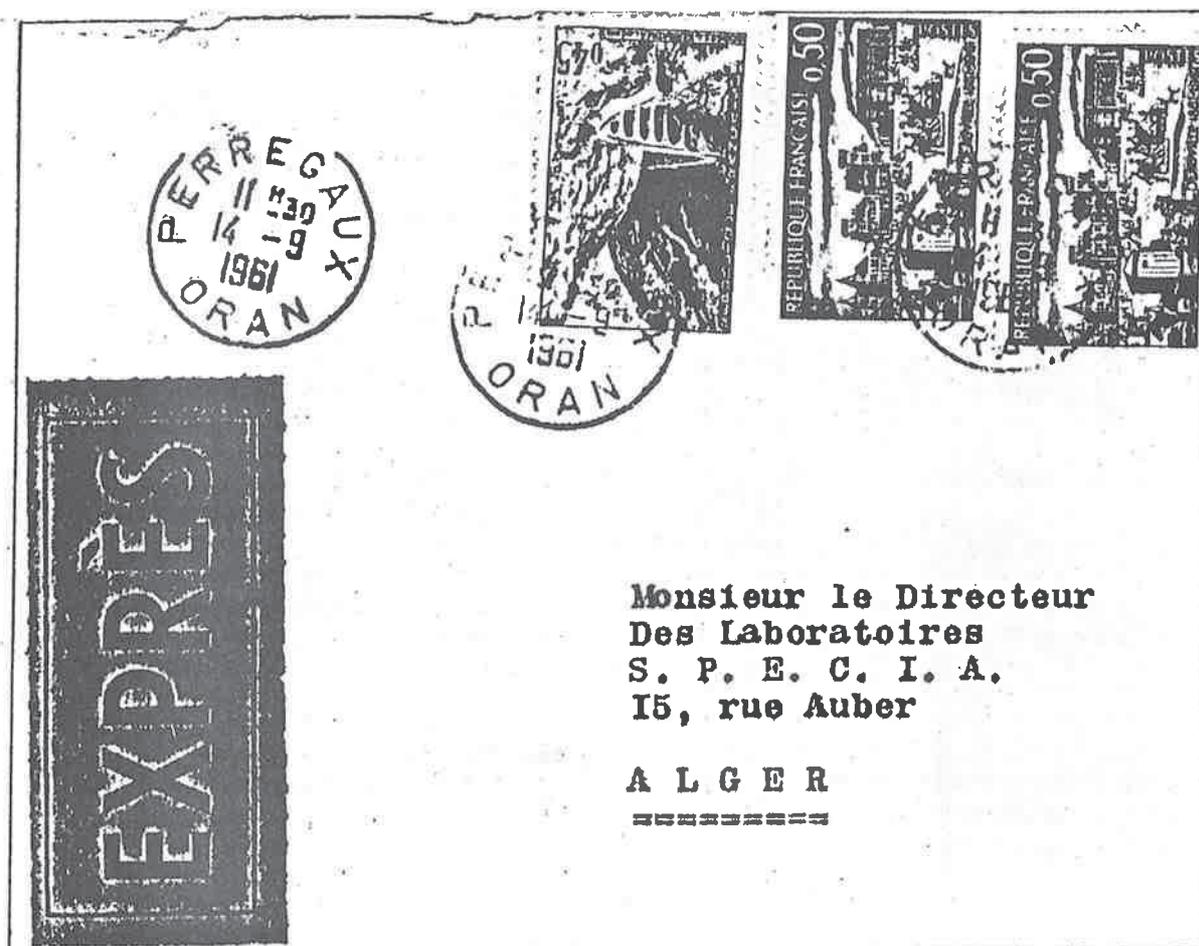


Fig. 20. - Lettre par exprès à l'intérieur de l'Algérie. Tarif du 6 janvier 1959.

Le tarif du 6 janvier 1959 revient au système antérieur et la taxe d'exprès ne couvre plus que ce dernier service. Toutefois, les envois qui en raison de leur nature ne sont pas acheminés en première catégorie (imprimés de plus de 20 g, échantillon, paquet-poste) devront obligatoirement acquitter la taxe d'urgence en plus de la taxe d'exprès si l'expéditeur désire obtenir leur remise par porteur spécial. L'administration pense ainsi faire disparaître les difficultés nées de la confusion entre les « urgents » et les « exprès ».

Mais craignant sans doute que certains agents n'aient pas encore saisi la nuance, elle leur précise que « les envois pour lesquels la taxe d'exprès a été acquittée devront être revêtus de l'étiquette « EXPRES ». Ils ne devront en aucun cas comporter l'étiquette « URGENT » ».

Le 19 mai 1964 intervient la simplification attendue depuis longtemps : la taxe d'exprès est désormais uniforme, que la commune où

réside le destinataire soit ou non pourvue d'un bureau de distribution (instruction du 12 mai 1964 parue au B.O. de 1964 p 67).

Avec la réforme tarifaire du 13 janvier 1969, la taxe d'urgence disparaît en tant que telle. Pour bénéficier d'un acheminement en première catégorie, les plis et paquets-poste doivent être affranchis au tarif des « lettres et paquets-poste urgents », seule cette dernière catégorie d'objet peut-être distribuée par exprès.

Les actes de l'U.P.U. adoptés au XVI^e congrès de Tokyo le 14 novembre 1969, entrent en vigueur en France le 1^{er} juillet 1971. La seule nouveauté concernant les exprès concerne la création d'une taxe spécifique propre aux sacs spéciaux d'imprimés et perçue pour chaque sac de l'espèce.

La circulaire du 24 septembre 1971 parue au B.O. de 1971 (page 241), dans un souci « d'information des usagers sur la nature exacte du service particulier des envois



Fig. 21. - Lettre recommandée par exprès d'Olivet à Paris (1969). Tarif du 13 janvier 1969.



Fig. 22. - Lettre recommandée par exprès de Corse à Paris (1975). Tarif du 16 septembre 1974.

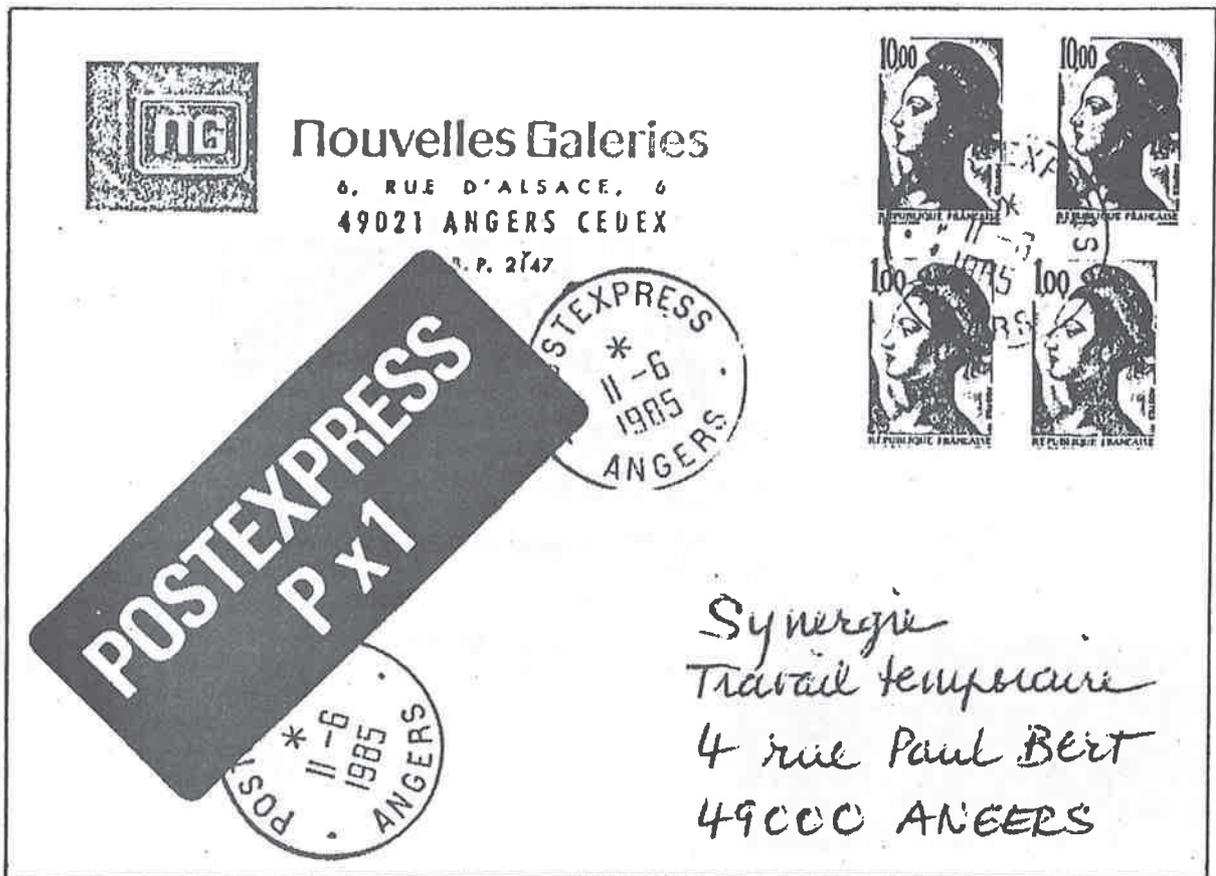


Fig. 23. - Service Postexpress d'Angers.

« express », change l'appellation des objets de correspondance à distribuer par express qui seront dorénavant dénommés « envois à distribuer par porteur spécial ». Ce changement concerne uniquement le régime intérieur, la réglementation de l'U.P.U. imposant le maintien de l'appellation « express » dans le régime international.

Dans les années 70, commencent à se développer dans différentes villes de province des services créés au plan local et destinés à distribuer les objets de correspondance par porteur spécial dans un délai garanti (Villexpress, Metz-express, etc). L'étendue du service, les conditions d'admissions, les tarifs étaient différents selon les villes organisatrices et ont évolué dans le temps. Ces services ont connu des fortunes diverses (suppression, transformation en Postadex local ou en Postexpress).

L'instruction du 27 juillet 1983 (B.O. de 1983 - 273 Po 38 p 191) crée un nouveau service dénommé « Postadex local » qui concerne la distribution par porteur spécial

(1) Un premier service « Postadex » de transmission des correspondances adapté à la demande des expéditeurs avait déjà été expérimenté dès 1972.

des objets expédiés dans la même commune (1). Il garantit, à l'intérieur de la circonscription télégraphique, la remise dans la journée des envois déposés avant une heure limite. La mise en place de ce service est laissée à l'initiative des chefs de service départementaux.

L'instruction du 16 février 1984 (B.O. de 1984 - 69 Po 7 p 85) aménage le service Postadex qui change d'appellation et devient Postexpress. Peu de temps après, le 30 mars 1984, le service pneumatique de Paris est supprimé.

Dès lors, la situation est la suivante :

— les envois à « distribution par porteur spécial » sont admis pour les envois du régime intérieur (France, Monaco, Andorre) et dans les relations internes de chacun des départements d'outre-mer,

— Dans toutes les autres relations, ces envois sont dénommés « express postaux »,

— Les envois à distribuer le jour même aux destinataires domiciliés dans la circonscription de distribution télégraphique siège du bureau de dépôt, en France, Corse, Monaco, Andorre et dans les D.O.M. sont dénommés « Postexpress ». A Paris et dans certaines localités d'Ile de France, existe depuis 1985 un service de relevage à domi-

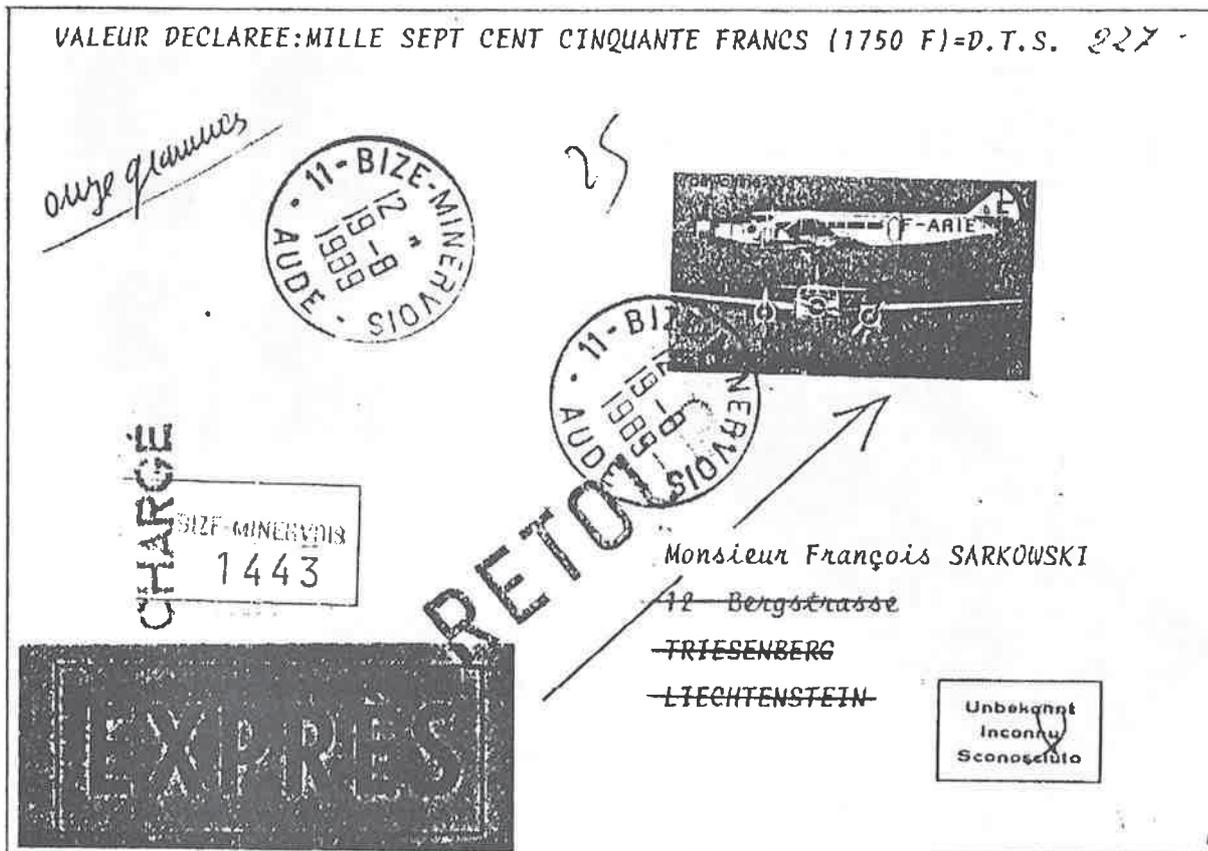


Fig. 24. - 50 F vert, seul sur lettre en valeur déclarée par exprès pour le Liechtenstein (1989). Lettre 2,50 + recommandation 15,50 + assurance 11 F + Expres 21 F.

cile appelé «Allo-Postexpress» destiné à acheminer les objets confiés dans un délai maximum de 2 heures.

Parallèlement, un service de courrier accéléré dénommé «Chronopost» a été développé à partir de 1986 dans les relations nationales et internationales.

Ces services Villexpress, Postadex, Postexpress et Chronopost sont, au même titre que l'était le service pneumatique à Paris, essentiellement des modes d'acheminement accélérés du courrier. Par là, ils sortent du cadre étroit de cet exposé consacré à la distribution par exprès. Ils méritent d'ailleurs à eux seuls une étude particulière du fait de leurs caractéristiques propres.

Depuis quelques années, la concurrence des services de distribution accélérée et l'utilisation croissante de la télécopie ont provoqué une diminution sensible du nombre des correspondances distribuées par exprès.

Elles ne représentent plus, désormais, qu'une infime partie du courrier acheminé chaque jour. Il est facile d'en déduire que les plis de la période moderne présentent déjà un intérêt certain qui devrait se confirmer dans l'avenir.

Gérard DESARNAUD,
de l'Académie de Philatélie.

BIBLIOGRAPHIE

- Bulletin mensuel et Bulletin officiel des P.T.T.
- J.-P. Alexandre : « Tarifs et services postaux spécifiques à l'Alsace-Lorraine » (Les feuilles marcophiles n° 233, 2^e trimestre 1983).
- G. Desarnaud : « Poste moderne: Allo-Postexpress » (Documents philatéliques n° 109, 3^e trimestre 1986).
- J.-P. Alexandre, C. Barbey, J.-F. Brun, G. Desarnaud, R. Joany : « Les Tarifs Postaux Français » - (Paris 1982).
- L. Janssens : « La poste par exprès en Belgique » - (Bruxelles 1989).



avec l'aimable autorisation
des "DOCUMENTS PHILATELIQUES"

ANNEXE : Tableau récapitulatif des tarifs EXPRES.

	TARIF INTÉRIEUR		TARIF ÉTRANGER
	Pour tout objet distribuable dans		
	commune pourvue d'un bureau de poste	toute autre commune	
25 mars 1892 - CRÉATION	.50	2.	.50
1 ^{er} mai 1893, pour l'Angleterre			.50
1 ^{er} mars 1894, pour les Pays-Bas			.50
1 ^{er} avril 1902 (sauf Algérie)	.30	1.50	.30
1 ^{er} mai 1902 (tous objets)			.30
1 ^{er} avril 1917			
15 septembre 1920 (Gde-Bretagne par avion)			1.
	SERVICE SUSPENDU		
	REPRISE DU SERVICE		
1 ^{er} décembre 1920	1.	4.	1.
1 ^{er} avril 1921			1.50
1 ^{er} avril 1924			2.
16 juillet 1925			2.50
1 ^{er} février 1926			3.
1 ^{er} août 1926			
26 septembre 1926	2.50	6.	3.50
1 ^{er} août 1937			4.50
1 ^{er} décembre 1938			5.
1 ^{er} janvier 1940			5.
5 janvier 1942	6.	12.	8.
1 ^{er} février 1942			
1 ^{er} mars 1945	10.	20.	
1 ^{er} janvier 1946	15.	30.	
1 ^{er} février 1946			20.
1 ^{er} janvier 1947	20.	40.	
2 janvier 1947	19.	38.	
1 ^{er} mars 1947	18.	36.	
8 juillet 1947	25.	50.	
1 ^{er} mai 1948			40.
21 septembre 1948	35.	70.	50.
1 ^{er} décembre 1948			50.
6 janvier 1949	50.	100.	
1 ^{er} mai 1951			65.
1 ^{er} juillet 1957			80.
— Lettres, Missives, V.D., Factures, Cartes de visite, Imprimés urgents	80.	160.	
— Autres objets (y compris taxe d'urgence)	150.	230.	
6 janvier 1959	120. (*)	240. (*)	120.
(*) Les imprimés, échantillons, paquets-poste ne sont admis « par EXPRES » qu'à condition d'acquitter la taxe d'urgence en sus de la taxe d'Express.			
1 ^{er} février 1962 en N.F.	1.50	3.	1.50
	Taxe unique		
19 mai 1964 - voir (*) du 6.01.59		2.	2.
13 janvier 1969			3.
— Objets affranchis au tarif des « Lettres et Paquets-poste urgents »		3.	
4 janvier 1971	3.50		3.50
16 septembre 1974	6.20		6.20
2 août 1976	7.50		7.50
15 mai 1978	9.		9
15 octobre 1979	10.		10.
1 ^{er} août 1980	11.50		11.50
1 ^{er} septembre 1981	13.50		13.50
1 ^{er} juin 1982	15.30		15.30
1 ^{er} juin 1983	16.50		16.50
1 ^{er} juillet 1984	17.30		17.30
1 ^{er} août 1985	18.10		18.10
1 ^{er} août 1986	20.		20.
1 ^{er} août 1987	21.		21.

LA CHASSE AU DORYPHORE

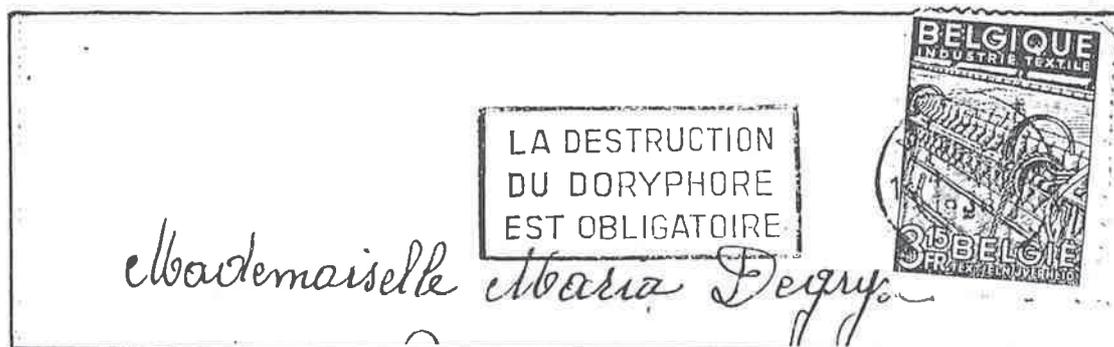
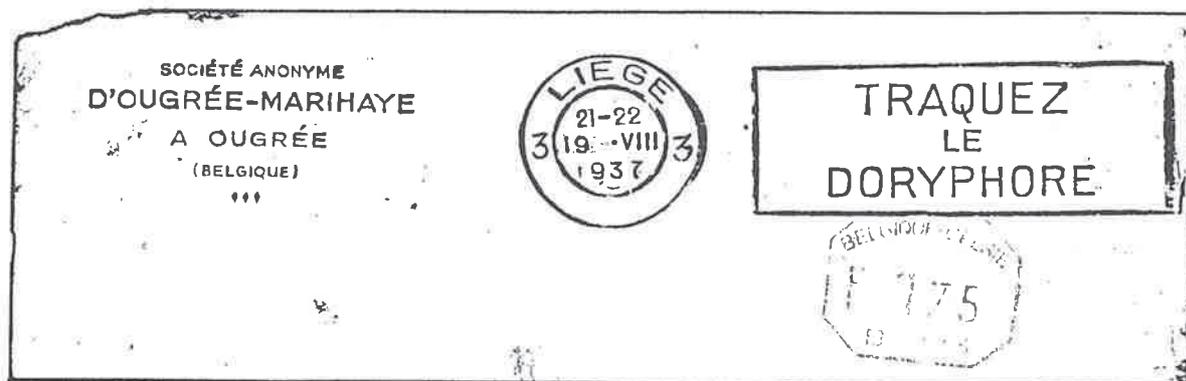
Nul n'ignore que les belges adorent les frites et qu'ils cultivent donc intensément la pomme de terre, or les doryphores raffolent des feuilles de cette plante.

Trop de doryphores et moins de pommes de terre et moins de frites !

La chasse au doryphore s'effectue de nos jours à l'aide de produits chimiques, mais il y a 50 ans, il fallait "récolter" cette vilaine bête à la main.

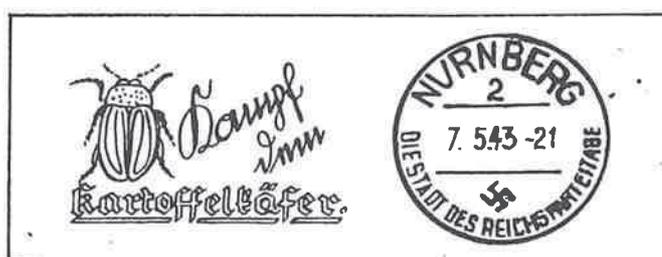
Deux flammes rappellent aux belges cette impérieuse nécessité; l'une en 1937, l'autre en 1948.

Des empreintes du même genre ont-elles été utilisées de 1940 à 1948? ON PEUT EN DOUTER, du moins pour les pays occupés.



Mais, en mai 1943, les allemands utilisaient une flamme "COMBATTEZ LES DORYPHORES"

Conseil doublement judicieux, à l'époque, n'est-ce-pas ?



MARINA
MARINA
MARINA



prêt à
porter

85000 LA ROCHE S/YON

17, rue Georges Clemenceau
LA ROCHE-SUR-YON
tél: 51.37.02.97

COIFFURE - BEAUTÉ

HOMMES ET DAMES

salons marcel et maguy

Institut d'Hygiène - Capillaires - Postiches
Parfumerie

17, avenue Gambetta - La Roche-sur-Yon

tél. 51.37.05.28



Ateliers
CHENU

PUBLICITE PEINTE LETTRAGES ADHESIFS
SERIGRAPHIE AFFICHES

LA ROCHE S/ YON
MONTAIGU

PHILATELIE

aux SABLES D'OLONNE



54 bis rue Nationale
Tel. 51.95.30.51

TIMBRES - MONNAIES - MATERIEL

ACHAT et VENTE

camara



Qualité Pro

LA PHOTO

LES TRAVAUX

LE LABO

CADRES

ALBUMS

camara CLUB

3, rue Chanzy 85000 La Roche-sur-Yon - Tél.: 51.07.02.23

OUVERTURE MARDI - SAMEDI

ET APRES-MIDI DE FOIRE

PHILATELIE *G. Dupuis*



2, rue des Deux-Ponts
44000 NANTES
Tel. 40.20.45.71

TIMBRES
CARTES POSTALES
MATÉRIEL PHILATELIQUE

ACHAT ET VENTE
SPECIALISTE EN TIMBRES THÉMATIQUES



DEPOSITAIRE DES MARQUES : YVERT -
LEUCHTTURM - SAFE - DAVO - LINDER -

Pour vos lunettes
2 Magasins à votre service

OPTIQUE
COMMOY

16, Place du Marché - Tél. 51.37.02.89
29, Rue Georges-Clemenceau Tél. 51.37.49.09

LENTILLES DE CONTACT

85000 LA ROCHE SUR YON

Armurerie AUDUREAU

LA CHASSE — LE BALL-TRAP

24, Rue Maréchal-Lyautey
LA ROCHE-SUR-YON

Tél. 51.37.13.07 Toutes les Réparations

CHARCUTIER - TRAITEUR

Dominique DOUIN

22, Rue des Halles

85000 LA ROCHE-SUR-YON



Tél. 51.37.09.25



8, rue de Lorraine

Daniel RETHORE

BOUCHERIE CHEVALINE-TRAITEUR

LA SIBERIE ET LE TRANSSIBERIEEN

2ème partie

M. BONNET

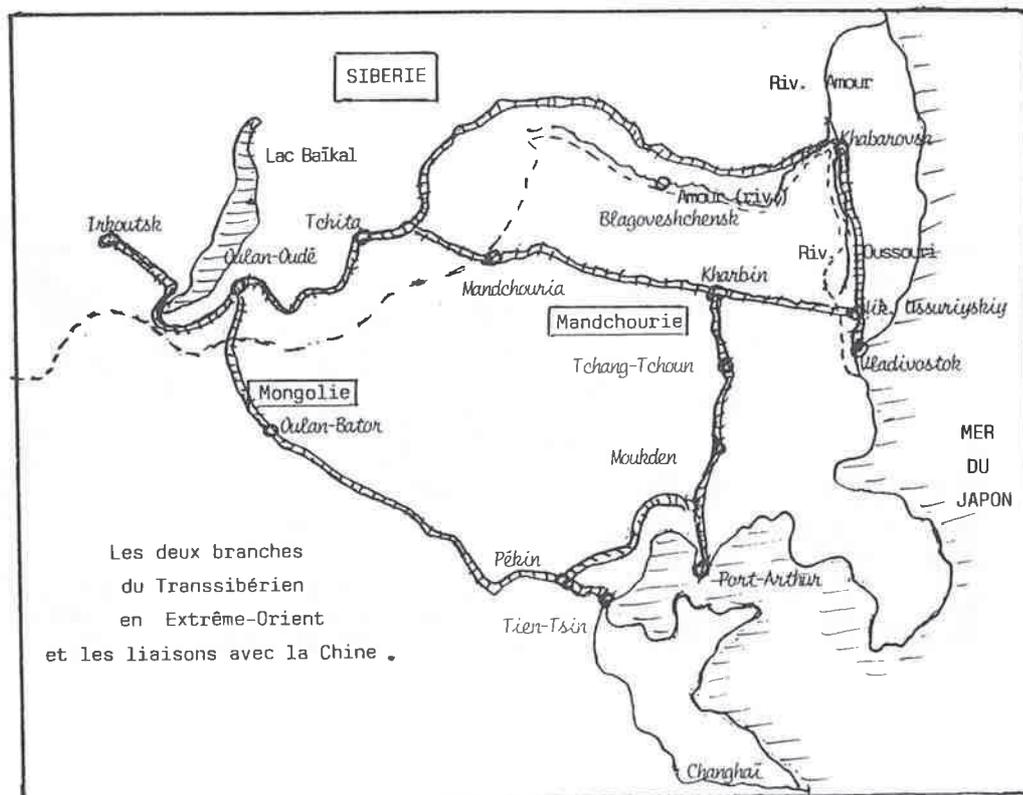
III. L'Extrême-Orient.

Dans sa partie extrême-orientale, la voie du Transsibérien empruntait deux tracés, l'un par la Mandchourie (avec des embranchements vers Port-Arthur et Pékin), l'autre, construit quelques années plus tard, par la vallée de l'Amour, en territoire russe.

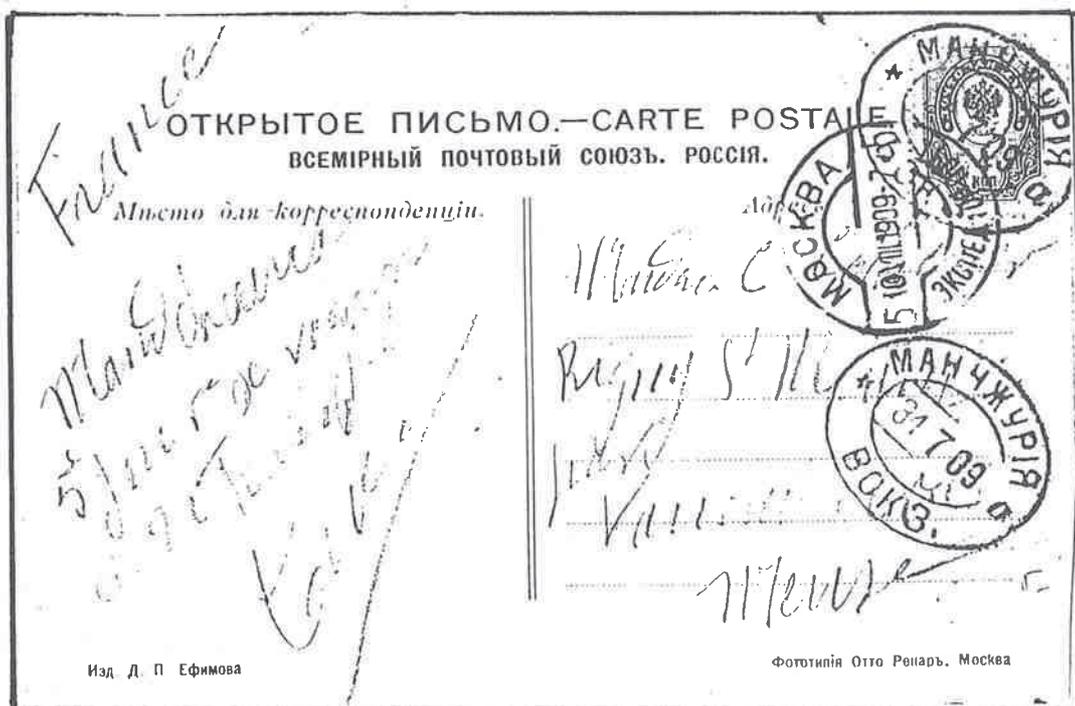
A. Le Transmandchourien.

1° La ligne principale.

Devant les difficultés rencontrées pour réunir les deux tronçons de la voie ferrée, la Russie négocia avec la Chine et réussit à obtenir, en 1896, l'autorisation de faire passer le Transsibérien à travers la Mandchourie. Cette solution avait le double avantage de permettre de travailler sous un climat moins rude et de réduire le trajet de près de 1 000 kms. C'est ainsi que la première liaison avec Vladivostok fut réalisée de 1897 à 1903 par la Compagnie du Chemin de fer de l'Est Chinois placée sous contrôle russe.



Partant peu après Tchita, cette ligne rejoignait la côte du Pacifique en passant par les stations de Mandchouria et de Kharbin toutes deux situées en territoire chinois.



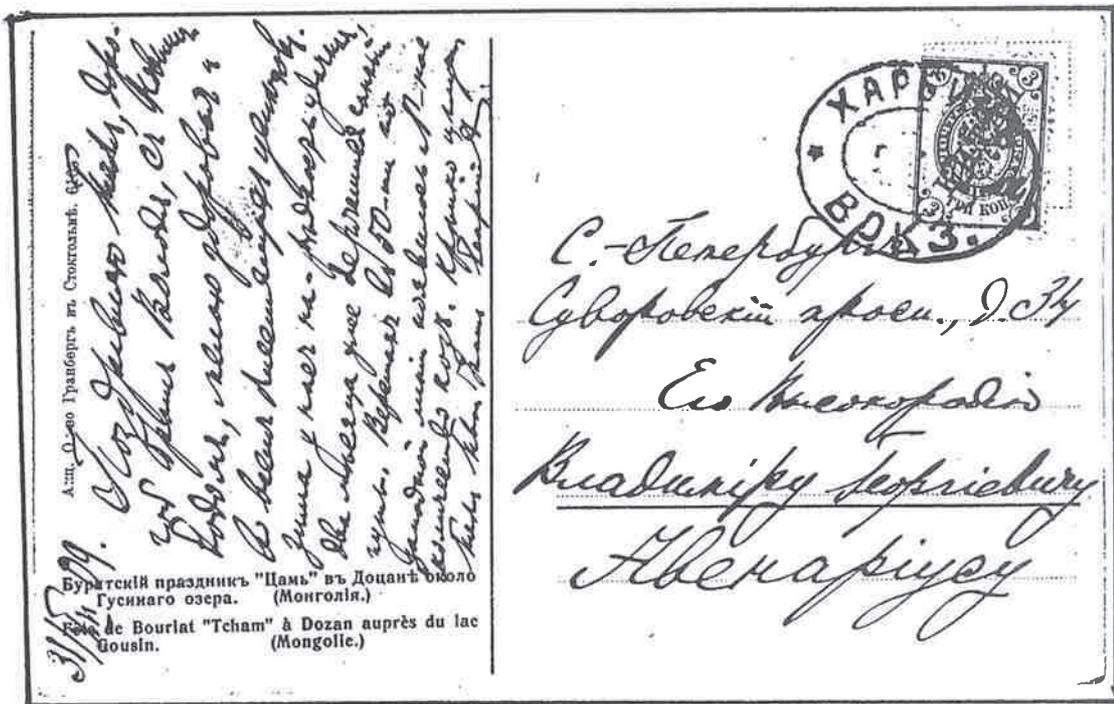
Lettre expédiée de la station de chemin de fer de MANDCHOURIA et comportant les cachets ovales de cette gare en date du 31-7-1909 (BOK3. est l'abréviation de BOK3AL : Gare).
Cachet de transit par MOSCOU du 10-8-1909



MANDCHOURIA : Maisons des ouvriers construisant la voie du transsibérien en territoire chinois.

KHARBIN.

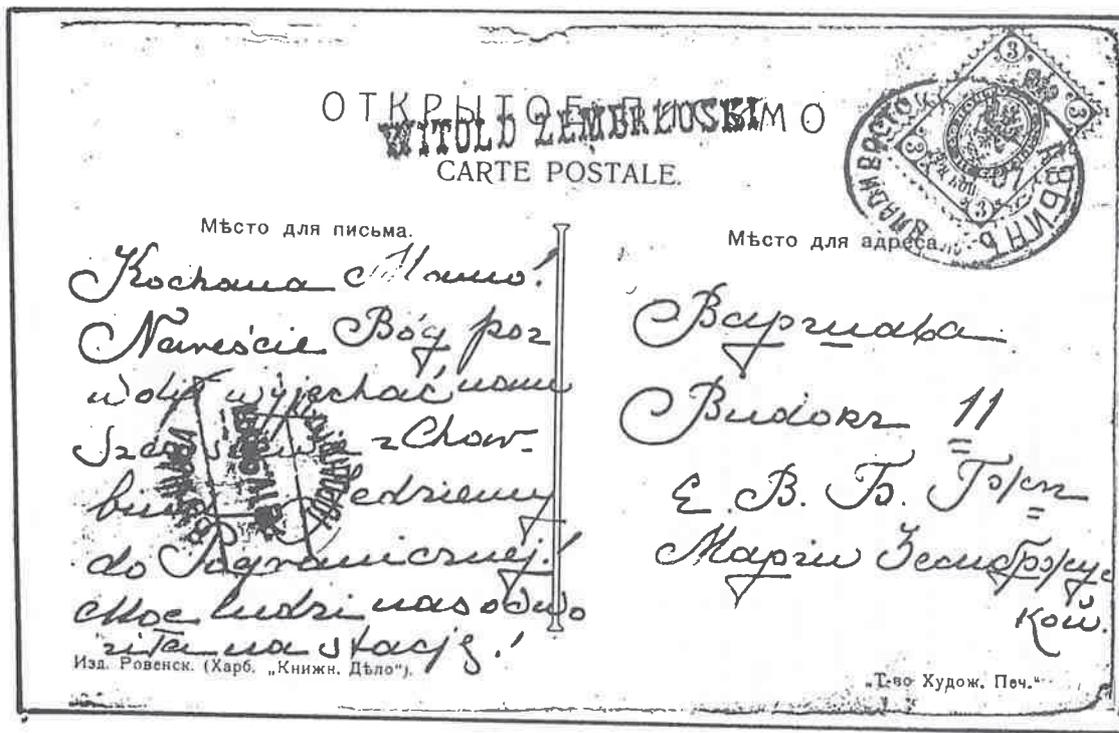
Noeud ferroviaire important, en Mandchourie,
comportant deux embranchements, l'un vers VLADIVOSTOK,
l'autre vers PORT-ARTHUR et PEKIN.



Carte postale du 31-12-1909 à destination de ST PETERSBOURG.
Cachet ovale (série "a") de la Gare (BOK3AL) de KHARBIN.



KHARBIN : Pont sur la rivière Soungari.



Carte postale de 1907 à destination de VARSOVIE portant le cachet de l'ambulant n° 264 VLADIVOSTOK - KHARBIN. (ligne ouverte en 1904).

VLADIVOSTOK.

Terminus du Transsibérien.

Ce port, créé de 1860 à 1879, est situé sur les bords de la mer du Japon. Il représente le point extrême de l'expansion russe vers le Pacifique.



Oblitération de VLADIVOSTOK du 18-7-1911.

VLADIVOSTOK.



Oblitération du 18-7-1911
1 rouble brun et orange de 1889
Cachet de 24 mm série "o"
(2 étoiles et bandeau de 7 mm.)



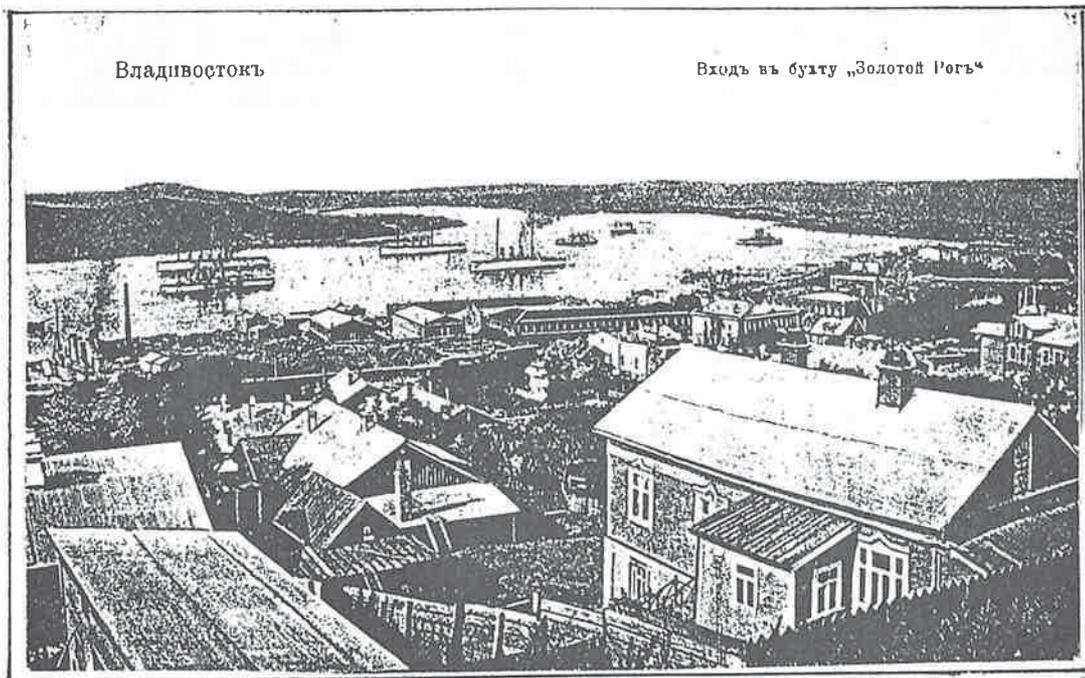
Oblitération du 23-8-?
7 roubles noir et jaune de 1891
Cachet de 28 mm. série "v"
(2 étoiles et bandeau de 11 mm.)



Oblitération du 3-1-1913
sur 10 kopecks bleu foncé de 1909
Cachet de 28 mm. série "t"
(2 étoiles et bandeau de 7 mm.)



Oblitération du 11-11-1913
sur 20 kopecks vert olive de 1913
Cachet de 29 mm. série "t"
Deux étoiles et bandeau de 11 mm.)



Entrée de la baie de la "Corne d'Or".

2° La ligne de Port-Arthur.

En 1897, la Russie ayant acquis pour 25 ans le droit d'occuper la position stratégique de Port-Arthur, ce port fut relié en 1903 à la voie principale du Transmandchourien par un embranchement qui partait de la station de Kharbin (aujourd'hui Pin-Kiang). Une voie ferrée chinoise faisait communiquer cette ligne avec Pékin et le port chinois de Tien-Tsin.

Deux ans plus tard, du fait de la défaite japonaise, Port-Arthur ainsi que la voie ferrée qui le reliait à Kharbin (ligne de l'Est chinois) furent cédés au Japon par le traité de Portsmouth signé en 1905.



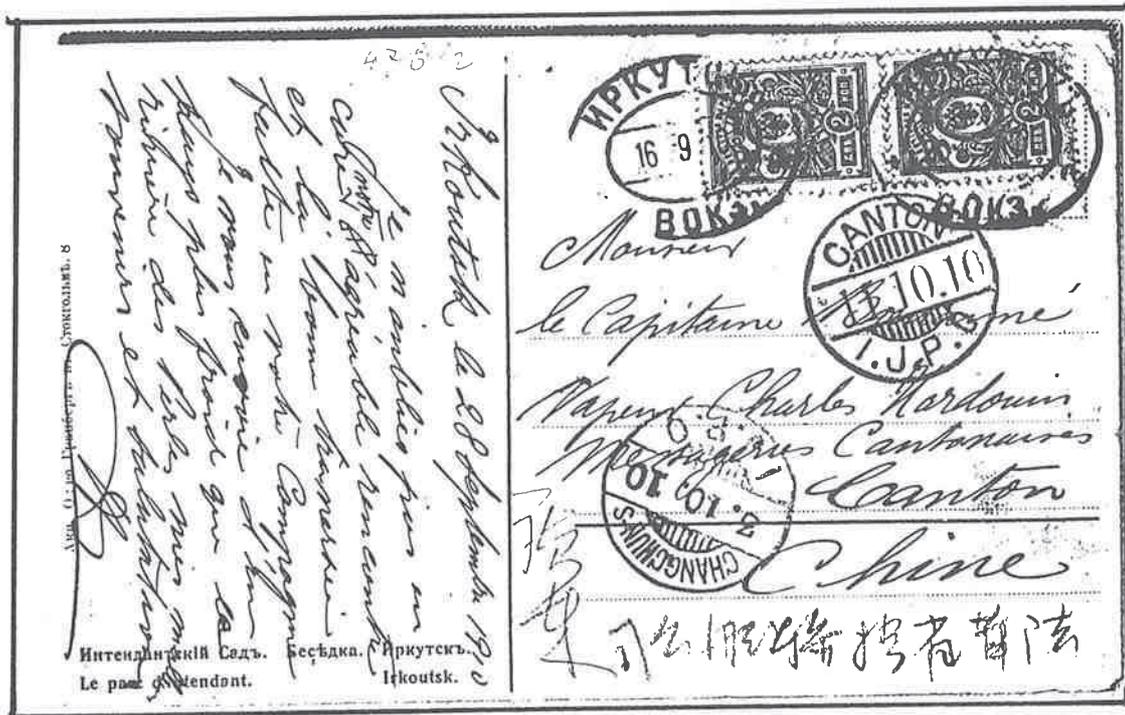
KHARBIN : Le quai au bord de la rivière Soungari.

3° Le Transmongolien.

UNE autre voie ferrée reliait Pékin au Transsibérien à travers la Mongolie en passant par Oulan-Bator (Urga), Kyakhta et rejoignait la voie principale à Verkné-Udinsk.

4° Courrier à destination ou provenant de Chine

transporté par le Transsibérien.

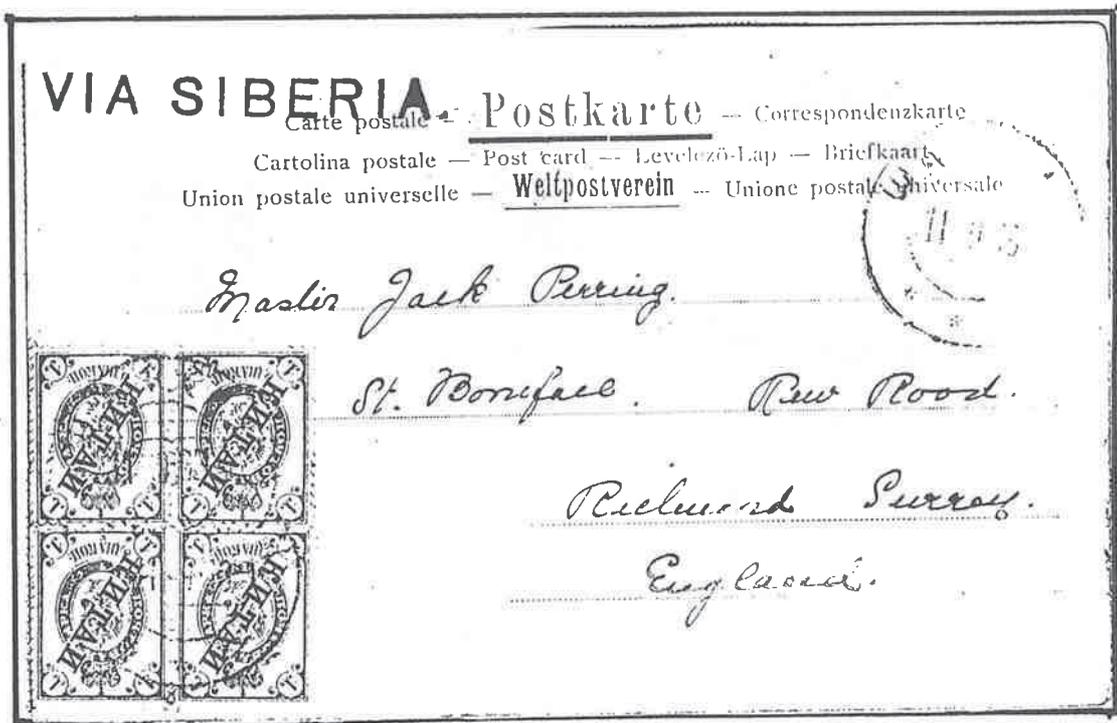


Carte expédiée d'IRKOUTSK à CANTON le 16/29-9-1910.

Cachet ovale de la gare d'IRKOUTSK.

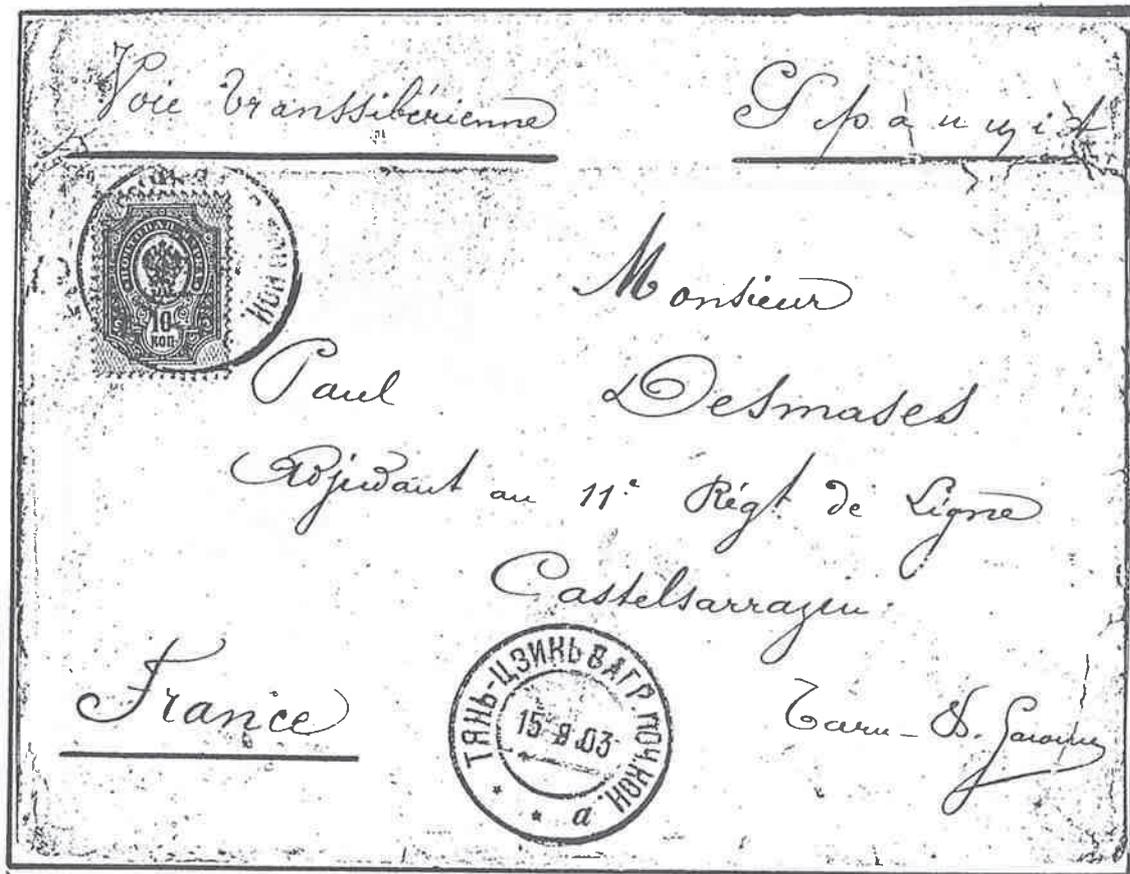
Cachet de transit par CHANG-CHUN - Cachet d'arrivée à CANTON le 11-10-1910.

(Noter l'adresse transcrite en caractères chinois, probablement par la poste chinoise).

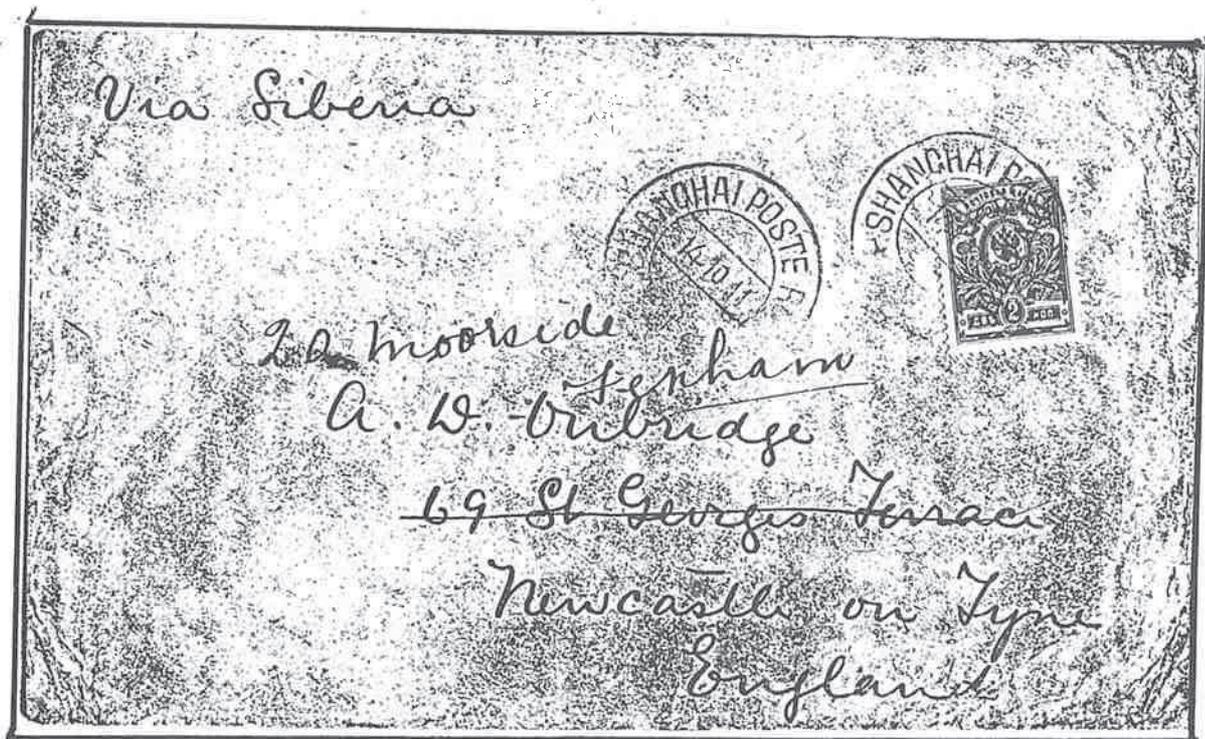


Carte expédiée de SHANGHAI vers l'Angleterre le 11-10-1913
par la voie du Transsibérien.

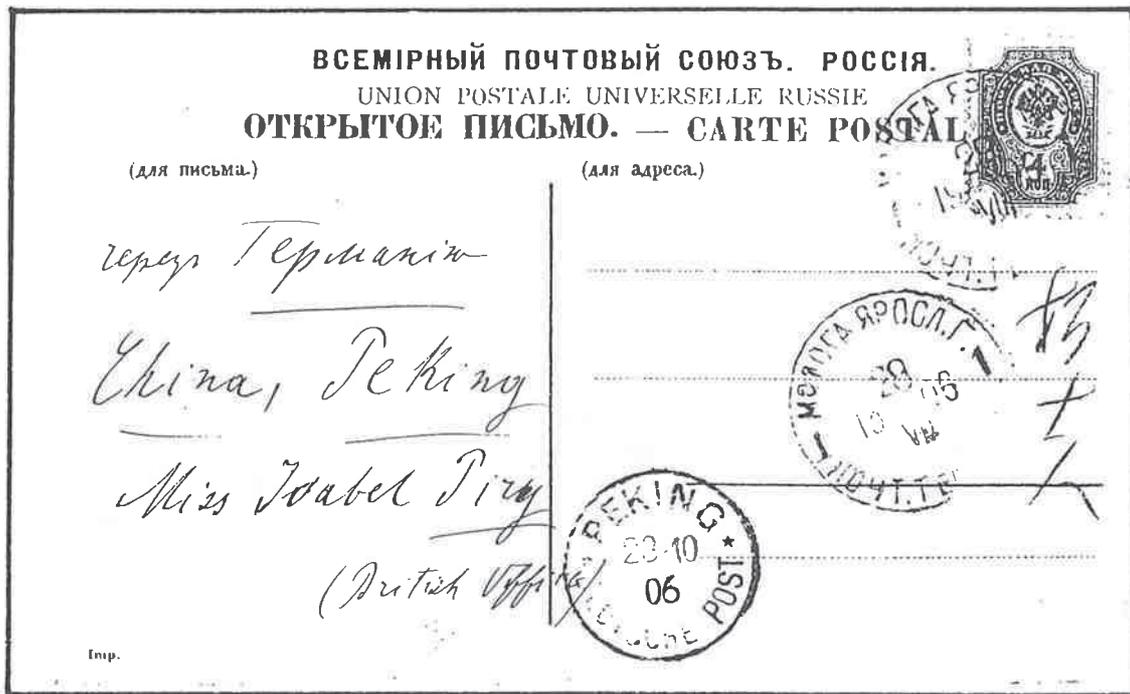
Affranchie avec un bloc de quatre timbres de 1 kopeck
portant la surcharge "KITAI" (CHINE) des bureaux russes en Chine.



Cachet du bureau russe de TIEN-TSIN en date du 15-9-1903 (1903 est la 1ère année de fonctionnement de la ligne TIEN-TSIN-PORT-ARTHUR-KHARBIN probablement empruntée par cette lettre).
 Timbre de 10 kopecks (tarif lettres) surchargé "KITAI" (Chine).



Oblitération "SHANGHAI POSTE RUSSE" du 14-10-1911.
 Lettre affranchie avec un timbre russe de 2 kopecks (tarif des imprimés) surchargé "KITAI" (Chine).



Lettre expédiée de MOLOGA (Gouvernement de IAROSLAV)
à destination de PEKIN - arrivée le 23-10-1906.
(Noter la transcription de l'adresse en caractères chinois).

B . Le tracé par la vallée de l'Amour.

A la suite de sa défaite dans la guerre avec le Japon, la Russie céda à ce dernier pays la partie de l'embranchement du transmandchourien qui reliait cette ligne à Port-Arthur.

En raison de l'incertitude qui pesait désormais sur l'avenir du transmandchourien, la Russie décida de poursuivre et même d'accélérer la construction de la voie ferrée TCHITA - VLADIVOSTOK sur le seul territoire russe. La nouvelle liaison fut réalisée en suivant la vallée de l'Amour jusqu'à KHABAROVSK, puis celle de l'Oussouri jusqu'à VLADIVOSTOK. Elle ne fut achevée qu'en 1916.

Estimant ce dernier tracé trop proche de la frontière chinoise, la Russie termine aujourd'hui la construction d'une troisième voie ferrée située beaucoup plus au nord, la liaison "Baïkal - Amour, le "B.A.M.".

BLAGOVESHCHENSK.

Située au confluent de l'Amour et de la rivière Selemdja, la ville de Blagoveshchensk est desservie par un embranchement ferroviaire qui la relie au Transsibérien situé plus au nord.



Oblit. de Blagoveshchensk- Oblit. de Blagoveshchensk Oblit. de Blagoveshchensk-
 s/ Amour du 27-9-1906 du mois d'août 1914 s/Amour du 24-1-1907
 sur n° 60 10 roubles sur n° 82 : 14 kopecks sur n° 53 b : 3,50 roubles
 de l'émission de 1906 de l'émission de 1913 de l'émission de 1902.



Entier postal japonais affranchi à 4 sen
 et réaffranchi avec un timbre russe de 4 kopecks (tarif
 international pour les cartes postales à l'époque) de façon à pouvoir
 traverser la Russie à destination de NEISSE en Silésie (Allemagne),
 Deux cachets (à deux étoiles - série "b")
 de BLAGOVESHCHENSK en date du 13-11-1913 oblitérèrent
 chacun des deux timbres japonais et russe.

KHABAROVSK.

(province de Primorsk).

C'est à KHABAROVSK que le Transsibérien quitte la vallée de l'Amour pour suivre celle de l'Oussouri orientée vers le sud en direction de VLADOVOSTOK.

4407 **ПЕРЕВОДЪ.**

По почту
(по почте или телеграфу).

На сумму 3 руб. 7 коп.

М. М. М. М.
(повторить сумму прописью).

СЛУЖЕБНАЯ ОТМЕТКА.

ХАБАРОВСК
28 308

Росписка получателя.

Означенную на лицевой стороне этого документа сумму получил Г. Андреев 1908 г.
(число, день и год).

(Подпись)
поручик М. М. М.
№ 3808

ВЛОЦЛАВСК
- 9308

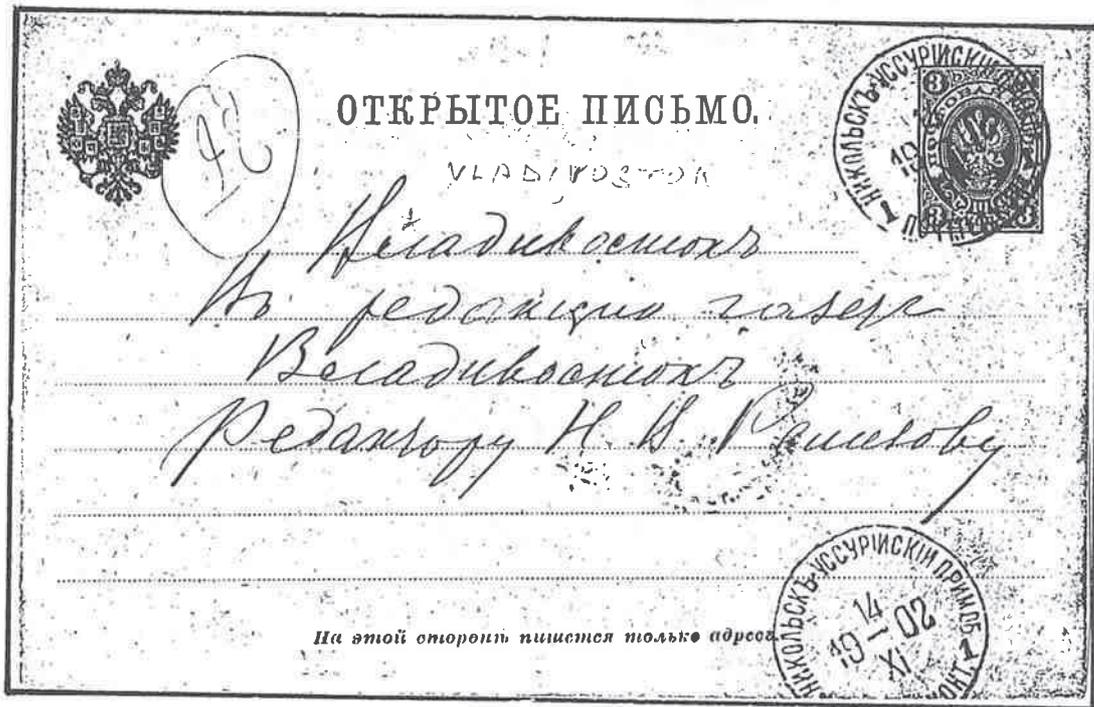
Mandat postal de 3 roubles affranchi avec un timbre de 15 kopecks (émission de 1905) expédié de BLODTSLAVSK (Gouvt de Varsovie) le 9 mars 1908.

Cachet (série "i") d'arrivée à KHABAROVSK le 26 mars 1908.

NIKOLSK - USSURIYSKIY.

(principale station de chemin de fer avant Vladivostok).

Entier postal expédié de Nikolsk-Ussuriyskiy
à Vladivostok le 14-11-1902.



Entier affranchi à 3 kopecks (tarif
en vigueur à l'époque pour le régime intérieur)
La mention dans le haut du cachet signifie:
NIKOLSK-USSURIYSKIY, gouvernement de PRIMORSK.

476 ПЕРЕВОДЪ.
 По почтѣ или по телеграфу.
 ВАРШАВСКАГО Губерніи

На сумму 5 руб. 00 коп.

Въ Варшавѣ
 (повторить сумму приписью)

На имя *Степана Владимировича*

СЛУЖЕБНЫЯ ОТМѢТКИ.

РОСПИСКА ПОЛУЧАТЕЛЯ.

Сэскаченную на лицевой сторонѣ этого документа сумму
 получилъ *М. М. М.* 1908 г.
 (число, мѣсяцъ и годъ).

М. М. М.
 (Подпись)
Томашъ Александровичъ

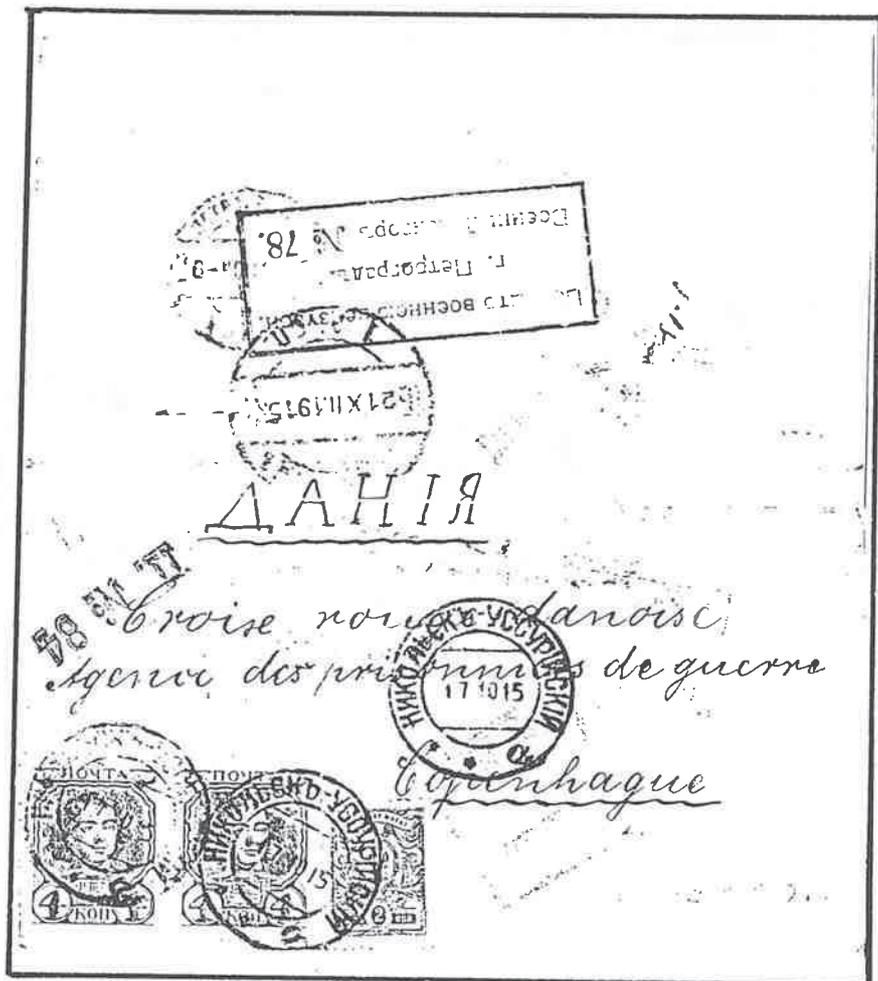
Восточнаго
 Фронта

депуокается.

Mandat-postal de 5 roubles affranchi avec un timbre de 5 kopecks (émission de 1905) expédié de NOVO-MINSK (Gouvt de Varsovie) le 2 janvier 1908.
 Cachet (série "z") d'arrivée à NIKOLSK-USSURIYSKIY le 18-1-1908.

NIKOLSK - USSURIYSKIY

Lettre expédiée de NIKOLSK-USSURIYSKIY à destination de COPENHAGUE
(DANIIA = DANEMARK) le 17 octobre 1915.



Cachet rectangulaire du censeur militaire
n° 78 de PETROGRAD (anciennement ST PETERSBOURG).
Cachets de contrôle de la censure militaire (P n° 84 et D.Ts.)
Cachets de transit par PETROGRAD du 6-11- et du 21-12-1915
(apposés probablement avant et après le passage à la censure
militaire qui aura donc demandé un mois et demi).

L'AUTOMATION DU COURRIER

NE DATE PAS D'HIER . . .

Un correspondant canadien m'a fait parvenir une POST CARD ayant circulé en 1945, vantant les qualités et la facilité d'emploi de l'affranchissement automatique lors du dépôt du courrier dans une boîte aménagée à cet effet.

Vous trouverez ci-dessous la traduction pratique du texte imprimé au recto.



The "MAILOMAT"

. . . is a coin-operated U. S. mailbox for people who have letters to mail—and no stamps. It is a "self-service postoffice" that mails your letters without need of adhesive stamps.

To mail a letter you (1) drop money in coin slot (2) dial correct postage denomination (3) insert letter in letter slot. The machine does the rest; automatically takes your letter, prints postage and postmark on it, and holds it for collection . . . provides postage from 1c to 33c, including Air Mail, Special Delivery, etc., with no premium for postage. Metered mail needs less postoffice handling, often catches earlier trains and planes, starts on its way sooner.

The "Mailomat" is a pre-war invention of Pitney-Bowes Postage Meter Co., Stamford, Conn., now converted to war production; was developed in cooperation with the U. S. Post Office Dept. to facilitate public use of the mails in post office lobbies, railway terminals, etc. Manufacturing will begin when the war is won. Try this new "stampless" postal service now. Use this card to say "hello" to that boy in Service. And when using the mails these days, at home or office, remember to *mail early and often* . . . to help clear the track for war mail . . . and to help the Post Office help you!



Streamlined mailing... no adhesive stamps required

Collection of mail from coin-operated letter box

POST CARD

Please do not write directly below:



Produce Smoke Screens




BUY U. S. SAVINGS BONDS
ASK YOUR PARENTS

This Space For Address Only

ADOLF ALTPH ERNL
1943 West 65th St. - Up.
Cleveland 2, Ohio, U.S.A.

"Le MAILOMAT est une boîte U.S. fonctionnant avec des pièces pour les gens qui ont des lettres à poster, mais pas de timbre. C'est un bureau de poste en self-service qui reçoit vos lettres sans avoir besoin de timbres adhésifs.

Pour poster une lettre (1) mettez des pièces dans la fente(2) vous choisissez le code postal correct (3), puis insérez votre lettre dans l'ouverture pour lettres. La machine fait le reste; automatiquement elle prend votre lettre, imprime le code postal et l'oblitére (sic), et la retient pour la distribution... fournit des tarifs de 1 cent à 33 cents y compris la Poste aérienne, les lettres recommandées, etc... sans supplément. La Poste automatique requiert moins de manipulation qu'au bureau de Poste, atteint souvent plus tôt les trains et les avions, et prend la route aussitôt.

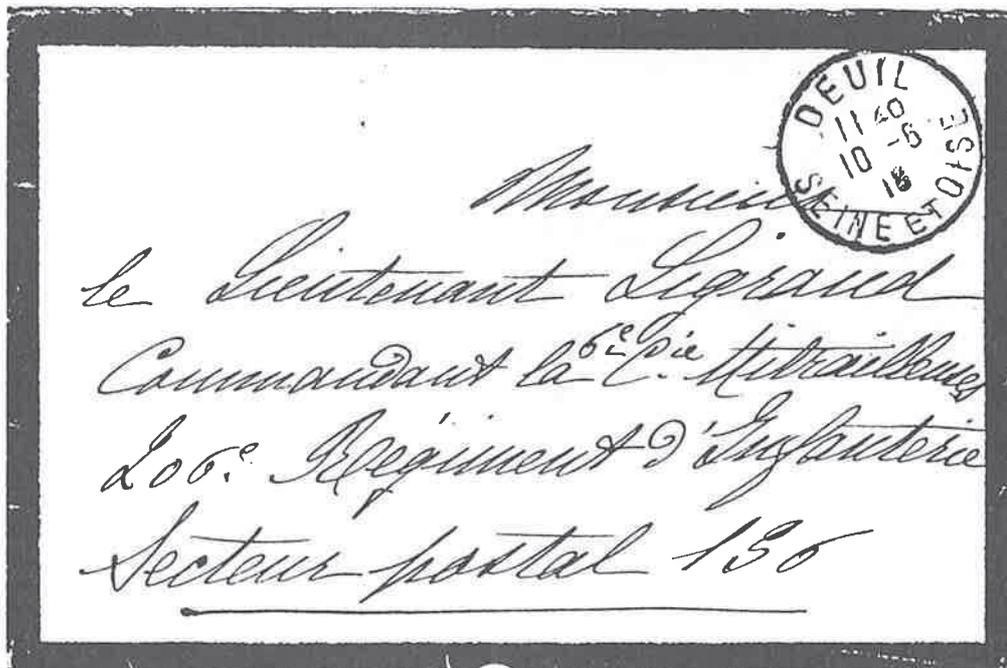
Le MAILOMAT est une invention d'avant-guerre, de PITNEY-BOWES POSTAGE METER Co., STAMFORD, CONN., converti maintenant dans la production de guerre; il fut développé en coopération avec le U.S. Post Office DEPT pour faciliter l'usage public des guichets de Poste dans les bureaux, les gares, etc... La fabrication et la commercialisation commenceront lorsque la guerre sera gagnée. Essayez dès maintenant ce service postal sans timbre. Utilisez la présente carte pour saluer un garçon au service. Et lorsque vous utiliserez ce service postal ces jours-ci, au bureau où à la maison, pensez à poster aussitôt et souvent pour faciliter le routage ou le suivi du courrier de guerre et pour aider les Postes à vous servir."

Y. PAUVERT

DEUIL... en deuil

Pendant la guerre 1914/1918, beaucoup de correspondances se servaient d'enveloppes encadrées de noir, utilisées généralement en cas de deuils familiaux. Ce n'était pas forcément des faire-part de décès, mais la France entière était en deuil et ce courrier semble avoir été acheminé plus rapidement.

A noter que, quand le pli était posté à DEUIL, c'était un comble !



LE MONDE MERVEILLEUX DES JOUETS

P. LE BER

LE JOUET, POUR QUI ? POURQUOI ?

Le jouet a toujours fait partie de l'univers de l'enfance; à tel point que l'enfant qui n'en a pas en fabrique : un bout de bois et une ficelle suffiront à faire un arc, un bout de bâton deviendra une épée, un bout de tissu créera un déguisement.

Le jouet n'est pas né sous la forme que nous lui connaissons; les matériaux ont changé au cours des siècles. Le but du jouet a lui aussi évolué.

Dans cet article, seuls quelques jouets seront évoqués.

LA POUPEE

A l'origine, la poupée avait une valeur plus religieuse que ludique.

La poupée existe depuis l'antiquité : des figures de terre cuite, d'ivoire, de jade ou autres matériaux ont été retrouvées dans les principaux champs de fouilles. Ce n'est qu'au XV^{ème} siècle qu'apparaissent les premières poupées industrielles ou artisanales fabriquées pour les enfants de l'aristocratie. Elles sont faites de bois et de chiffons. Vers la fin du XV^{ème} siècle, la "poupée mannequin", dont le but est de promouvoir la mode française à l'étranger, est créée. (1)

Au XVI^{ème} siècle, la région de Nuremberg, grâce au bois de ses forêts, devient l'un des premiers centres de fabrication des poupées.

Au XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles apparaissent les poupées plus raffinées, aux yeux de verre, membres couleur peau et cheveux implantés dans la cire. Les matériaux se diversifient : cire, papier mâché, cire moulée etc... les poupées de cire sont fabriquées pour les enfants riches. Elles sont fragiles et luxueuses (très recherchées actuellement par les collectionneurs). Un peu plus tard, la porcelaine et le biscuit (porcelaine émaillée) vont supplanter la cire et le bois. Au milieu du XIX^{ème} siècle, le cou pivotant et les membres articulés permettent de donner plus de réalisme à ce jouet. A cette période, c'est l'apogée de la fabrication française, avec les marques BRU, JUMEAU, GESLAND, STEINER, etc...

(1) "Aux infortunés retenus malgré eux sur leurs terres, les cousins plus heureux décrivent assidûment les moindres actions des élus (de la cour), enseignant le beau langage, TRANSMETTANT LES DECRETS DE LA MODE. DE PETITES POUPEES VETUES AVEC UN SOIN EXTREME, EN APPORTENT L'ILLUSTRATION"

("La vie quotidienne sous Henri IV", de Ph. ERLANGER" p. 70)

Il faudra attendre la fin du XIX^{ème} siècle pour qu'apparaisse la cellulose (celluloïd) et parallèlement d'autres matériaux jouissent d'une grande faveur : chiffon, caoutchouc, carton bouilli.

Le celluloïd est une matière que l'on peut mouler et teinter. Dès 1880 apparaissent aux Etats-Unis les premières poupées à têtes en celluloïd, mais aussi les hochets, petites voitures, animaux et jouets divers. Dans les années 1950, l'utilisation du celluloïd fut interdite en France pour la fabrication des jouets, pour des raisons de sécurité, le matériau étant particulièrement inflammable. Il fut remplacé à partir de cette époque par la matière plastique.



- Jouets anciens : - Poupée de 1590 et cheval de bois de Dalecarlie du XIX^{ème} siècle -



L'OURS EN PELUCHE

La petite histoire de l'ours en peluche.



Au cours d'une chasse organisée au Mississipi, le Président Théodore Roosevelt avait, ému par sa jeunesse, refusé de tuer un ourson. Cette histoire, vite diffusée dans la presse au moyen d'un dessin largement reproduit, fut judicieusement utilisée par un marchand de jouets new-yorkais. Il demanda et obtint du Président, l'autorisation d'utiliser son diminutif "Teddy" pour vendre ses ours en peluche.

Grâce à cette anecdote, le jouet de l'ours en peluche fut lancé en 1902, et connut le premier grand succès commercial américain.

Les peluches gardent la préférence des enfants. On offre facilement un jouet en peluche à la naissance de bébé. Ce jouet fait tout de suite partie de son univers, il le trainera partout et il sera souvent nécessaire de le raccommo-der et de le passer à la machine à laver.



MICHA, ours en peluche
emblème des J.O. de Moscou



LES JOUETS A TRAINER

Les jouets que l'enfant peut démonter, trainer, faire rouler, mettre en mouvement accaparent toute son attention. Un nouveau climat apparaît : l'enfant donne un nouveau sens à l'objet, surtout si le mouvement s'accompagne de bruit, de musique ou de cliquetis.



Ces jouets sont fabriqués en matériaux résistants; bois, matière plastique, parfois métal. Ils doivent résister aux chocs.



Pendant la vie de ces jouets à trainer n'est jamais bien longue et l'enfant en cassera beaucoup avant d'avoir acquis un minimum d'adresse.



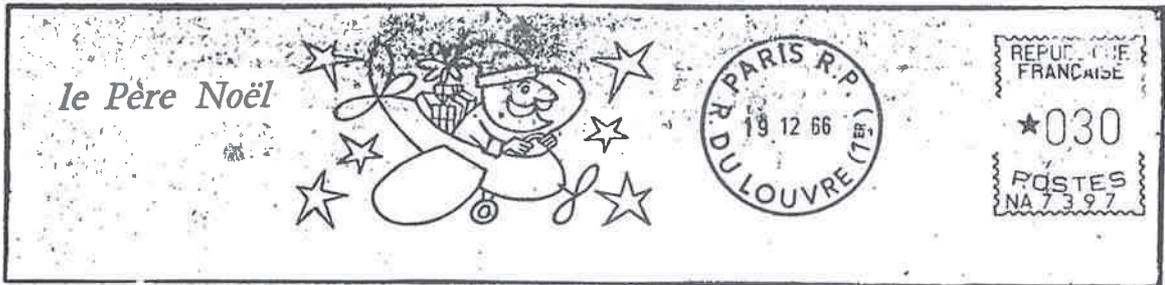
LES GRANDS DISTRIBUTEURS DE JOUETS : SAINT NICOLAS ET LE PERE NOËL

Dans les pays nordiques, Saint NICOLAS est le patron des jeunes garçons. On le représente portant des cadeaux comme le Père Noël ou bénissant les enfants sauvés du saloir du boucher.

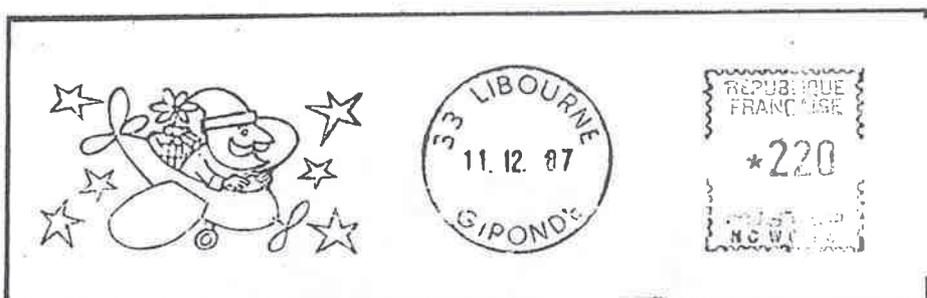
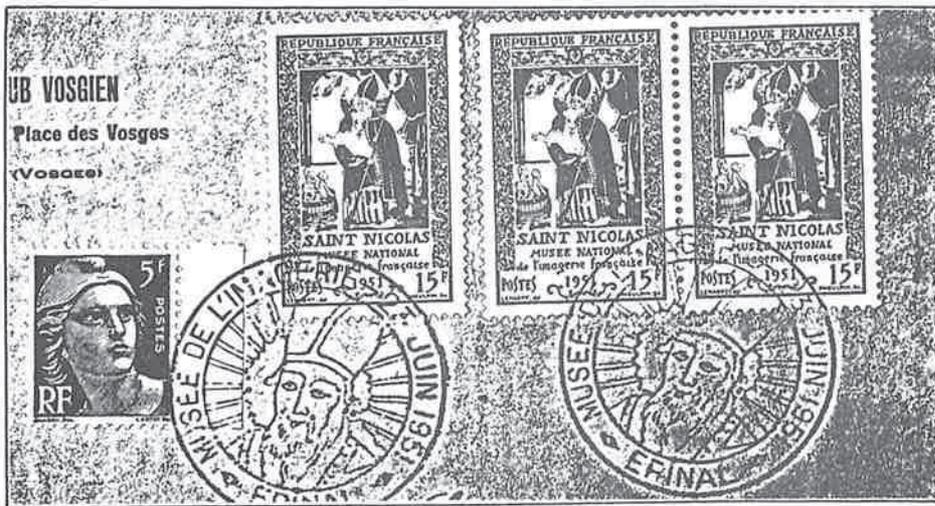


Un haut de bloc, les principaux distributeurs de cadeaux de Noël

Le Père Noël est devenu de nos jours, le grand pourvoyeur de jouets. Sa hotte est toujours bien garnie pour les enfants sages. La hotte est parfois remplacée par une carlingue d'avion comme les empreintes de machines à affranchir suivantes.



Lettre réponse du Père Noël - 1966
cachet de la R.P. Paris 1er



Le Centre de Recherches du Courrier
est à Libourne depuis 1967

LES DIFFERENTES VARIETES

suite

E. MOREAU

V - LES VARIETES DE SURCHARGES

Elles peuvent parvenir soit du cliché, soit de l'impression.

1.- LES VARIETES DE CLICHE

a) Elles proviennent du matériel même de base et s'avèrent très intéressantes.

Les variétés des surcharges POSTES PARIS et POSTES FRANCE (préoblitérées) sont parmi les plus cotées : grands chiffres 1920 ou 192, second S de postes en forme de 8, mots manquants ou déplacés. Toutes constituent des raretés.



2è "1" surélevé

b) La surcharge AFFRANCHIS POSTES des préos est encore plus riche en variétés : le E de Postes avec un crochet des 4èmes et 54èmes cases, le T surélevé des 48èmes et 98èmes cases, se retrouvent sur tous les tirages en feuilles, tandis qu'un point est bien marqué entre F et R aux 17èmes et 67èmes cases des feuilles imprimées pour roulettes.



Petit T à POSTES

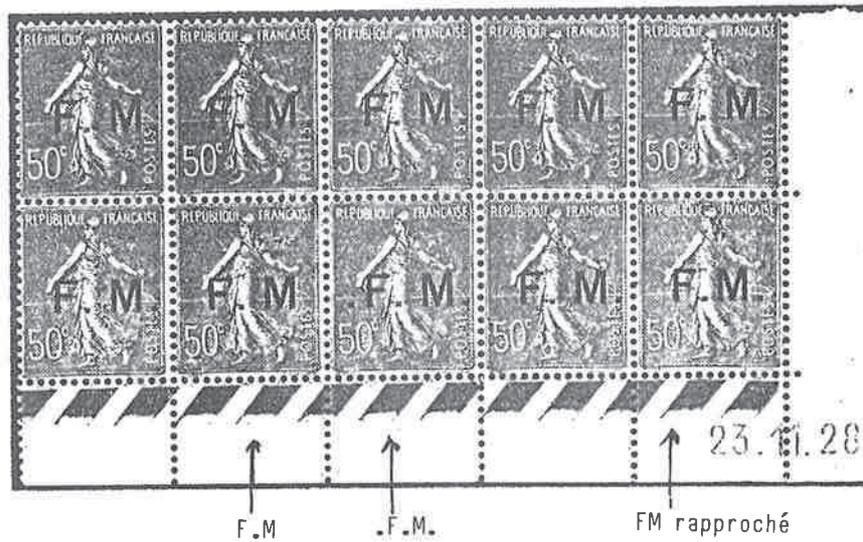


Point après 2è F
timbre de roulette



Surcharge à cheval

c) Les variétés des surcharges des F.M. sont également bien connues



Bloc de 10 montrant trois variétés



M rapproché



Sans point après M



Point avant le F

d) Enfin sur les surcharges SPECIMEN, l'accent sur le E manque à différentes cases bien déterminées.



**SPECIMEN avec accent
tenant à sans accent**



2° ANNULE plus bas



SPECIMEN en bleu

2.- LES VARIETES D'IMPRESSION

Les surcharges typographiques à plat ont donné des variétés très spectaculaires, et notamment des surcharges multiples, des surcharges renversées, des surcharges déplacées, etc...

On trouve même une erreur de couleur -bien rare- celle de la surcharge verte du 5 c. blanc oblitéré.



Surcharge ANNULE triple



Surcharge ANNULE
2 fois double



SPECIMEN en bleu



ANNULE surélevé



Surcharge
verte



surcharge
inversée



surcharges doubles



VI - LES VARIETES DE COINS DATES

Le catalogue Marianne-Variétés réserve quelques lignes à cette catégorie qui n'est pas sans intérêt.

L'ouvrage dénombre trois sortes de variétés dans ce domaine :

a) "Certains timbres ont des coins datés dans des couleurs anormales"

b) d'autres présentent des erreurs de date évidentes.

c) certains timbres commémoratifs normalement sans coin daté en ont reçu par erreur.

VII - LES FAUX

Il est absolument essentiel de distinguer deux sortes de faux.

Citons in extenso le catalogue :

"Les faux pour servir. D'un grand intérêt philatélique, ils ont leur place dans toute bonne collection".



"Tête de mort"



Bloc de 10 du faux de Chalons.

On notera deux différences essentielles avec le timbre normal :- le timbre normal est dentelé 14 X 13½, les faux sont dentelés 13 X 13 (Lorulot ou de Chalons) ou 11¼ "tête de mort".
- dans les faux, le piquage n'est pas régulier et les angles ne sont pas nets.

FAUX POUR TROMPER LA POSTE



N° 90 faux de Chalon



N° 138 faux de Turin



N° 199 faux de Marseille



N° 181 faux de Marseille



N° 283 faux de Barcelone



De Gaulle faux de Nice



N° 813 faux de Marseille



N° 1664 faux d'Aubervilliers

"Les faux pour tromper les collectionneurs. Ils peuvent être recherchés à titre de référence ou pour des expertises. Il existe de faux timbres, et aussi de faux essais, et même de fausses maquettes.

Ce sont de simples curiosités qui n'ont, dans la plupart des cas, aucune valeur marchande."

Rappelons qu'un faux pour servir est une vignette tirée à un grand nombre d'exemplaires pour remplacer les timbres normalement achetés à la poste. Ces vignettes ont circulé dans des conditions tout à fait normales avant que la faute ne soit décelée, mais les stocks existants (et revendus le plus souvent à des intermédiaires) ne peuvent jamais être récupérés en totalité. Il est bien évident que les exemplaires sur lettre ayant circulé sont beaucoup plus recherchés.

La plupart des grandes séries courantes ont fait l'objet de ces contrefaçons.

Un faux pour tromper les collectionneurs est une pièce vendue par la poste (ou un ensemble de quelques pièces) falsifié pour augmenter sa valeur marchande, en modifiant la dentelure, ou la couleur, ou la surcharge etc... Les faussaires s'intéressent dans ce cas à de vraies vignettes mais communes qu'ils transforment en variétés, alors que les faux pour servir ne concernent guère que des timbres courants à grand tirage.

Une étude plus poussée sur les faux serait certainement possible, mais se trouve-t-il un seul amicaliste pour le souhaiter?

TRUCS "PRATIQUES" ??

Les "trucs pratiques" sont-ils toujours pratiques ?

Pour décoller les timbres, il semble que la plupart des philatélistes les plongent tout bonnement dans l'eau.

Aussi avons-nous lu avec étonnement dans une rubrique "Pour vous madame", du journal Ouest-France, les conseils suivants:

"Quand vous avez un timbre à décoller, au lieu d'utiliser la vapeur, mettez-le entre deux morceaux de pain fortement serrés, pendant 10 minutes, comme un sandwich; le timbre se détache facilement et garde sa colle".

Essayer voir; vous nous en donnerez des nouvelles !

COMME LE TEMPS PASSE VITE

Un ami lointain nous avait signalé une particularité postale encore rare et jusqu'ici inconnue en Vendée.

Depuis 1988 les P.E.T. sont invitées, dans les cachets à date, à écrire 19h et non 19H. Il ne semble pas que cette directive soit suivie.

Nous avons voulu vérifier l'exactitude de l'information et avons cherché à nous procurer une empreinte du bureau de CHAMPAGNE-LES-MARAIS, localité concernée.

Le résultat est étonnant. Jugez plutôt :

Le h minuscule est bien là, mais l'une des empreintes a été apposée sous Louis XIV, huit jours avant la mort de Mazarin !

C'était avant-hier, ... ou presque.





*Comptoir Vendéen
des Métaux Précieux*



**ACHAT-VENTE
OR-ARGENT**

Visite à domicile

DU DÉBRIS AU LINGOT
BILLETS ANCIENS - PIÈCES DÉMONÉTISÉES

Paiement comptant

9, place du Marché - 85000 LA ROCHE-SUR-YON - Tél. 51.62.75.39

ACHAT

VENTE



L'ECLIPSE

LIBRAIRIE ANCIENNE

PRESSE ILLUSTRÉE. JULES-VERNE

4 rue du Passage. La Roche-sur-Yon.

Tel. 51 62 75 39

J.C.R.



Cabinet SÉGUINEAU

"Le Richelieu"

Rue Paul-Doumer

85000 LA ROCHE SUR YON

TOUTES ASSURANCES

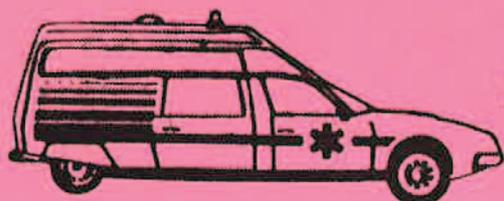
I.A.R.D. — VIE



51.37.03.79 - 51.37.22.60

Télex 700 803

C. C. P. Nantes 59-97



AMBULANCES AGRÉÉES

DRONET-HERVOUET

Véhicule
Sanitaire
Léger



61, Rue G. RAMON
85000
LA ROCHE sur YON

51 37 04 36  **51 37 48 79**